

Des chiffres en furie

Le Covid se déchaîne

Augmentation exponentielle du nombre des cas confirmés



Gratitude du Parlement
panafricain et du
FORPEL à S.M le Roi



Roger Nkodo Dang et Santiago
Rivas Leclair adressent des
messages à Habib El Malki

Page 4

Le Groupe socialiste interpelle le
ministre de l'Agriculture à propos
de la situation des petits agriculteurs



Page 5

Dilemme

*Comment faut-il rapatrier les 203
enfants marocains détenus en Syrie
et en Irak et dans quelles conditions ?*



Page 6

Camille Sari

*Une bonne formation technique, numérique
et professionnelle permettra au Maroc de jouer un
meilleur rôle dans la chaîne de valeurs internationales*

Entretien



Des chiffres en furie

Le Covid se déchaîne

Augmentation exponentielle du nombre des cas confirmés

Actualité



Les efforts longtemps consentis par les citoyennes et citoyens des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ont-ils été vaincs ? A en croire le bilan épidémique publié vendredi matin par le ministère de la Santé, on est tenté de répondre par l'affirmatif. Oui, ils comptent pour du beurre. En cause : Des fraises. On vous rassure, ce n'est pas la recette d'un succulent dessert, mais plutôt celle d'une situation qui, à défaut d'être alarmante, est frustrante. Après s'être légitimement réjoui la semaine dernière d'un nombre de cas positifs de plus en plus bas dans les régions de la Zone 2, les nouveaux foyers professionnels apparus au cœur d'une usine de conditionnement de fraises dans la région de Lalla Mimouna, ainsi que dans les fermes de cueillette de fraises et leurs usines de conditionnement à Larache et Ksar El Kébir ont fait basculé le sens de l'histoire du mauvais côté.

Résultat, les cas Covid+ ont explosé. Entre jeudi à 17h et vendredi à 10h, 206 contaminations ont été recensées pour un total de 9.280 cas. Certes, il y a des motifs de satisfaction, comme l'absence de décès à déplorer ou encore les 40 rémissions enregistrées, mais cela ne pourra en aucun cas effacer les 164 nouveaux cas à Rabat-Salé-Kénitra (1.080 cas) et les 22 à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (1.428) dont des employés et leurs contacts. Ils ne pourront pas non plus évacuer une certaine rancœur tenace envers ces industriels totalement inconscients et irresponsables. Il est

clair que pour ces derniers, l'argent vaut plus que la vie de leurs employés. Pis, ils ne s'embarrassent même pas des mesures imposées par les autorités dont les contrôles sont drastiques quand il s'agit d'un citoyen sur le bord de la plage et en dilettante vis-à-vis des industriels.

Résurgence de l'épidémie

Les précédents sont légion. On pense notamment à une usine de Casablanca où un foyer a été détecté il y a quelques semaines. Il y a vraiment de quoi s'arracher le peu de cheveux que les affres psychologiques du confinement ont eu l'obligeance de nous laisser. A moins que ces derniers finissent totalement par disparaître à force de voir une population déconfinée dans des régions censées être confinées, comme en attestent les transports en commun bondés à Casablanca, ou encore les habitants de certaines villes relevant de la zone 1, un peu trop déconfinés, au mépris de la distanciation sociale et du port de masque.

En même temps, d'aucuns diront, à raison, que le Maroc ne fait pas l'exception dans le monde. En Allemagne, plus de 700 employés du plus grand abattoir du Vieux Continent ont été testés positifs tandis que 5000 autres doivent encore être testés. Outre-Rhin, on craint aussi le pire alors que 28 personnes sont mortes à l'hôpital entre mercredi et jeudi. Et ce n'est pas tout. A Pékin, la capitale de l'Empire du milieu, plus d'un millier de vols ont été annulés, toutes les écoles de la ville ont fermé leurs portes et 30 quartiers ont été re-

confinés. Les mesures prises par les autorités sont de plus en plus restrictives. L'inquiétude grandit en Chine après la découverte d'une centaine de cas de coronavirus. Le marché de gros de Xinfadi, principal lieu d'approvisionnement en fruits et légumes de Pékin, est notamment soupçonné d'être la source des nouvelles contaminations, après que le virus a été détecté sur des planches à découper le saumon. Alors une résurgence de l'épidémie est-elle à craindre ? Il faut croire que oui. Car même celui pour qui cette hypothèse tenait du fantôme a finalement fait volte-face.

Didier Raoult fait volte-face

En effet, comme nous l'avons à plusieurs reprises relayé, le professeur Didier Raoult avait déclaré, fin mai, ne pas croire à la possibilité d'une deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, que ce soit en France ou ailleurs. Aujourd'hui, l'infectiologue se montre plus prudent. « Personne n'est capable de prévenir l'avenir », reconnaît Didier Raoult dans une vidéo publiée sur le compte YouTube de l'IHU Méditerranée Infection, le 17 juin. Puis d'avouer : « On ne sait pas ce que deviendra la distribution du coronavirus actuel. Raisonnablement, ça doit plutôt se passer comme les autres coronavirus, un pic épidémique puis quelques cas sporadiques, et puis on verra ce qui se passera après ». L'après, le professeur Didier Raoult pense que la Nouvelle-Zélande peut nous en donner un aperçu.

Ce pays a des « conditions clima-

tiques assez proches de celles de la France. S'il y a une épidémie en Nouvelle-Zélande cet été (alors que le pays entre en phase hivernale), on peut redouter qu'il y ait le même type d'épidémie l'hiver prochain en France, car c'est comme ça que ça se passe pour la plupart des infections respiratoires », explique Didier Raoult dans la vidéo où il revient également sur l'étude concernant les patients traités dans son établissement et défend encore une fois, bec et ongles, les résultats du traitement controversé à base d'hydroxychloroquine, toujours utilisé à Marseille. Un traitement dont l'Organisation mondiale de la santé a décidé de se passer en tant que traitement potentiel des malades du Covid-19 hospitalisés. « Les preuves internes apportées par l'Essai Solidarity/Discovery, les preuves externes apportées par l'Essai Recovery et les preuves combinées apportées par ces deux essais largement aléatoires, mises ensemble, suggèrent que l'hydroxychloroquine, comparée aux traitements habituels des patients hospitalisés pour le Covid-19, n'a pas pour résultat la réduction de la mortalité de ces patients », a indiqué la docteure Ana Maria Hena Restrepo, de l'OMS, au cours d'une conférence de presse virtuelle à Genève, qui s'est tenue deux jours après que les autorités sanitaires américaines ont retiré l'autorisation d'utiliser dans l'urgence deux traitements antipaludéens contre le Covid-19, la chloroquine et l'hydroxychloroquine, ardemment défendus par le président Donald Trump.

Chady Chaabi

Saad Dine El Otmani : *Le Royaume a agi pour dynamiser la coopération africaine*

Le chef du gouvernement loue l'initiative Royale

Les valeurs de solidarité africaine et de renforcement de la coopération Sud-Sud prônées par le Maroc ne sont pas uniquement des positions politiques, mais des actions concrètes que le Royaume entreprend dès que possible, a affirmé, jeudi à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Dans un communiqué lu à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, a indiqué que Saad Dine El Otmani a salué, au début des travaux du Conseil, l'initiative Royale visant à soutenir 15 pays africains frères en équipements médicaux et en médicaments afin de les accompagner dans leurs efforts de lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Cette démarche, a relevé le chef du gouvernement, s'inscrit dans le cadre de la précédente initiative Royale de lancement d'un cadre opérationnel de coopération afro-africaine pour lutter contre la pandémie.

A cet égard, il est revenu sur les réactions "très positives" tant aux niveaux africain qu'international, qui attestent que le Maroc a agi, selon ses propres moyens,

pour dynamiser la coopération africaine dans une conjoncture où l'humanité a besoin de promouvoir davantage la coopération internationale.

Le chef du gouvernement s'est également félicité de la fierté du peuple marocain du leadership éclairé de S.M le Roi dans cette étape qui nécessite des initiatives fortes, rappelant que, dès le début de cette crise sanitaire, le Souverain a lancé de nombreuses initiatives et pris des décisions courageuses et proactives, qui ont permis au Maroc d'éviter le pire et de maîtriser l'épidémie pour ensuite commencer l'allègement du confinement.

Il a, par ailleurs, fait part de l'immense joie exprimée par les membres du gouvernement suite au succès de l'intervention chirurgicale subie par S.M le Roi et réitéré au Souverain les vœux de bonne santé et de prompt rétablissement de la part du gouvernement, implorant le Tout-Puissant de préserver S.M le Roi Mohammed VI, et de combler le Souverain en les personnes de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan, de S.A.R le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre famille Royale.

Saad Dine El Otmani a aussi félicité les Marocains qui étaient bloqués à l'étranger et qui ont retrouvé leur pays dans le cadre



des vols quotidiens de rapatriement en cours. Il a tenu à remercier ces concitoyens pour leur patience et leurs grands sacrifices tout au long de la période de leur séjour à l'étranger, soulignant que le Maroc a veillé à garantir les conditions de réussite et de sécurité de leur rapatriement pour en faire un exemple de réussite marocaine qui

s'ajoute aux succès collectifs du Royaume dans la lutte contre cette pandémie.

Le Maroc, sous la conduite de S.M le Roi, parviendra à triompher de cette pandémie et en sortira la tête haute en donnant une nouvelle impulsion au développement national sur les plans économique et social, a-t-il conclu.

Le président Edgar Lungu

L'aide marocaine sera d'un très grand apport pour soutenir les efforts de la Zambie



Le président zambien Edgar Lungu a exprimé sa gratitude à S.M le Roi Moham-

med VI pour l'aide marocaine envoyée à ce pays d'Afrique australe afin d'appuyer ses efforts de lutte

contre le coronavirus, rapporte la chaîne de télévision publique zambienne (ZNBC).

Le Maroc et la Zambie partagent d'excellentes relations, a souligné le président zambien, dans un message adressé à S.M le Roi, notant que l'excellence de ces relations s'est illustrée à l'occasion de la visite effectuée par le Souverain en Zambie en 2017.

Lors de cette visite, les deux pays ont eu des discussions fructueuses, couronnées par la conclusion de 19 accords et conventions couvrant de nombreux domaines dans le but de renforcer davantage la coopération socioéconomique bilatérale, a ajouté Edgar Lungu, cité par la ZNBC.

Le chef d'Etat zambien a, d'autre part, souligné que l'aide marocaine à son pays vient apporter une preuve supplémentaire quant à « la générosité de S.M le Roi pour soutenir l'agenda socioéconomique de la Zambie ».

L'aide marocaine sera d'un très grand apport pour soutenir

les efforts de la Zambie dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus, a-t-il poursuivi. L'aide médicale marocaine destinée à la Zambie, dans le cadre d'un ensemble d'aides accordées sur très Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI à plusieurs pays africains frères pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus, est arrivée jeudi à l'aéroport international de Lusaka.

La cérémonie de réception de cette aide s'est déroulée en présence du ministre zambien des Affaires étrangères, Joseph Malanji, et plusieurs autres personnalités.

Acheminée sur Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI, cette aide en faveur de la Zambie s'inscrit dans le cadre d'une importante initiative Royale dont bénéficieront plusieurs pays africains, appartenant à toutes les sous-régions du continent.

Gratitude du Parlement panafricain et du FORPEL à S.M le Roi

Roger Nkodo Dang et Santiago Rivas Leclair adressent des messages à Habib El Malki



Le président du Parlement panafricain Roger Nkodo Dang et le secrétaire général du Forum des présidents des pouvoirs législatifs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL), Santiago Rivas Leclair, ont salué l'initiative marocaine d'accorder une aide médicale à plusieurs pays africains.

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a reçu, jeudi, deux lettres du président du Parlement panafricain et du secrétaire général du FOPREL, exprimant leur estime et leur gratitude quant aux efforts déployés par S.M le Roi Mohammed VI en faveur du continent africain, a affirmé la Chambre des représentants dans un communiqué.

Roger Nkodo Dang a exprimé, au nom des peuples d'Afrique, sa pro-

fonde gratitude et reconnaissance envers l'initiative Royale consistant à envoyer de l'aide médicale à plusieurs pays du continent.

Il a souligné que cette initiative, largement louée, reflète le profond engagement du Souverain et de tout le peuple marocain pour une Afrique unie et solidaire, conformément au modèle tant espéré par les pères fondateurs du panafricanisme.

Pour sa part, Santiago Rivas Leclair a exprimé ses sentiments d'amitié sincère envers le Maroc et sa gratitude pour les efforts continus de S.M le Roi Mohammed VI visant à promouvoir la prospérité et l'intégration du Royaume du Maroc avec l'Afrique, l'Amérique centrale et les Caraïbes, conclut le communiqué.

Ambrose Mandvulo Dlamini, Premier ministre du Royaume d'Eswatini

L'initiative du Maroc ouvre une fenêtre d'espoir

Le Royaume d'Eswatini a exprimé, jeudi, par la voix de son Premier ministre Ambrose Mandvulo Dlamini, sa gratitude à S.M le Roi Mohammed VI pour l'initiative prise par le Souverain en vue d'accompagner plusieurs pays africains frères, dont l'Eswatini, dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus.

« Permettez-moi d'exprimer, au nom de S.M le Roi Mswati III, de S.M la Reine Mère ainsi de toute la nation d'Eswatini, notre gratitude à S.M le Roi Mohammed VI et au peuple du grand Royaume du Maroc pour les aides que nous recevons aujourd'hui », a-t-il dit dans une allocution lors de la cérémonie de remise de l'aide marocaine au profit de son pays.

Le responsable s'est dit honoré de réceptionner l'aide médicale offerte par le Maroc, soulignant qu'il s'agit d'un fort geste de solidarité africaine.

L'aide du Maroc vient à point nommé au moment où le Royaume d'Eswatini intensifie les efforts dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus, a dit le responsable, relevant que l'aide du Maroc revêt une grande importance d'autant plus que le Royaume d'Eswatini continue d'enregistrer des taux élevés d'infection au Covid-19.

Dans un ce contexte marqué aussi par le manque d'équipement médical, l'aide accordée par le Maroc vient apporter une preuve claire de l'excellence des relations fraternelles et chaleureuses qui lient les deux Royaumes, a encore dit le Premier ministre.

« Il s'agit d'une grande opportunité pour nous tous de saluer le leadership de longue date de S.M le Roi Mohammed VI dans le continent africain et au-delà », a-t-il souligné, saluant le Maroc pour l'octroi de cette aide de produits et équipements de protection fabriqués au Maroc par des entreprises marocaines, et



en totale conformité avec les normes internationales.

L'initiative du Maroc ouvre « une fenêtre d'espoir » pour les perspectives de l'Afrique, notamment pour la réalisation des objectifs de développement, a dit Ambrose Mandvulo Dlamini, soulignant que son pays continue de tirer les enseignements des expériences et des bonnes pratiques d'autres pays comme le Royaume du Maroc.

« Nous apprécions l'aide du Maroc qui intervient au moment où le Royaume d'Eswatini a entamé un processus d'ouverture de l'économie, un processus qui comporte clairement des risques d'augmentation des cas d'infection », a insisté le responsable, se disant

fier du soutien apporté par S.M le Roi Mohammed VI.

« Nous sommes fiers de reconnaître nos partenaires et amis comme S.M le Roi Mohammed VI et le peuple du Maroc qui partagent leurs ressources pour nous sauver la vie », a-t-il ajouté, réitérant l'appréciation du Roi et du peuple d'Eswatini pour cette noble initiative de S.M le Roi Mohammed VI.

« Nous nous considérons privilégiés d'être parmi les pays africains ayant reçu l'aide du Maroc, a-t-il indiqué.

L'aide médicale marocaine destinée au Royaume d'Eswatini est arrivée jeudi matin à l'aéroport international de Mbabane.

Elle a été réceptionnée par Ambrose

Mandvulo Dlamini, au nom du Roi Mswati III. La cérémonie de réception de l'aide Royale a été marquée par la présence de la ministre des Affaires étrangères, Thuli Dladla, d'autres hauts responsables ainsi que de représentants d'associations de la société civile.

Cette Initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante du Royaume à l'égard des pays africains frères, comprend des équipements et produits de protection et de prévention ainsi qu'un lot de médicaments.

Il s'agit notamment d'un important lot de masques de protection, de visières, de charlottes, de blouses, outre du gel hydroalcoolique, ainsi que des lots de Chloroquine et d'Azithromycine.

Mohamed Benabdelkader : *La gestion de l'administration des tribunaux changera inéluctablement*

Mise sur pied d'un Plan de transformation numérique et élaboration d'une vision stratégique pour l'avenir



Le Plan de transformation numérique est un projet stratégique qui changera inéluctablement la gestion de l'administration judiciaire dans les tribunaux, a indiqué, jeudi à Rabat, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Dans son allocution à l'occasion de la cérémonie d'annonce de ce plan de transformation numérique du système judiciaire, en présence du comité conjoint composé de représentants du ministère de la Justice, du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) et du Ministère public, il a souligné que "si la période précédente avait connu la réalisation d'un certain nombre d'acquis en matière de modernisation et de digitalisation, avec la mise en place des fondements de la transformation numérique dans le système judiciaire, ce plan directeur devra permettre l'élaboration d'un document officiel et formel qui comprend une vision stratégique pour l'avenir et une feuille de route claire".

En outre, le responsable gouvernemental a précisé que le plan de transformation numérique s'appuie sur les réalisations du projet de modernisation entrepris par le ministère et établit une feuille de route claire conformément aux Hautes directives Royales, aux principes constitutionnels,

aux engagements du gouvernement et aux recommandations de la charte de réforme du système judiciaire, ainsi qu'aux dispositions législatives relatives à la réforme de l'administration.

Le ministre a affirmé que ce plan fixe également des objectifs stratégiques visant à améliorer le système judiciaire et à fournir aux citoyens une justice simplifiée, accessible, efficace et continue, qui promeut le respect des droits fondamentaux des usagers, indiquant que sa mise en œuvre repose sur la réalisation de projets spécifiques et précis dans des domaines maîtres.

A cet effet, Mohamed Benabdelkader a noté que pour la réussite de cette mise en œuvre, un ensemble de mécanismes et de supports de base ont été adoptés, à leur tête le support législatif qui vise à asseoir les règles juridiques relatives à l'utilisation des moyens technologiques dans le système judiciaire, ajoutant qu'après l'examen des détails du plan, celui-ci sera présenté à l'ensemble des intervenants du système judiciaire pour consultation.

"Compte tenu du développement actuel que connaît le Maroc dans les domaines légal, judiciaire et des droits de l'Homme, ainsi que des défis politiques, économiques et culturels qui

marquent la scène nationale, nous devons accompagner les nouveautés législatives, les concepts, les théories modernes et les nouvelles formes de litiges fondés sur les technologies modernes et la révolution numérique que connaît le monde", a-t-il affirmé, ajoutant que les enjeux posés appellent à l'ouverture sur une nouvelle génération de services administratifs et judiciaires qui soutiennent la transparence dans la gestion de l'administration judiciaire et l'accès à l'information, ce qui contribuera à rehausser la qualité de la jurisprudence et à garantir la sécurité judiciaire, en plus d'assurer la proportionnalité entre le coût de la justice, la rentabilité et la gestion de la rareté des ressources humaines.

Après avoir relevé que les circonstances exceptionnelles que traverse le Royaume, depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, en raison de l'épidémie du Coronavirus, imposent à l'administration la recherche de nouvelles formules pour assurer la continuité du service public, dans le cadre du strict respect des mesures de confinement, Mohamed Benabdelkader a mis en lumière l'engagement du ministère à cet effet pour l'élaboration d'un projet de loi relatif à l'utilisation des moyens électroniques dans les procédures civile et pénale.

Brèves

Corruption

Les éléments du 1er arrondissement de police du district de sûreté de Biougra à Agadir ont interpellé, jeudi soir, un employé pour tentative de corruption d'un fonctionnaire de police, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le suspect qui s'était rendu à l'arrondissement de police pour suivre l'avancement d'une plainte relative à un différend lié au mauvais voisinage déposée par son épouse contre des voisins, a tenté de donner une somme d'argent à un inspecteur de police en guise de pot-de-vin, afin d'accélérer le traitement de cette plainte en faveur de la plaignante.

Le prévenu a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du Parquet compétent, en vue de déterminer toutes les circonstances entourant cette affaire, conclut le communiqué.

Migration

La Marine Royale marocaine a "secouru, dans la nuit du mercredi à jeudi en Méditerranée, 93 migrants originaires d'Afrique subsaharienne qui se trouvaient à bord d'embarcations de fortune". Ces migrants, dont quinze femmes et plusieurs mineurs, ont été "acheminés sains et saufs vers le port de Nador", dans le nord-est du Maroc, "après avoir reçu les soins nécessaires à bord des unités de la Marine", a indiqué la MAP citant une source militaire.

Situé à la pointe nord-ouest de l'Afrique, le Royaume est un pays de transit pour de nombreux migrants, en majorité des personnes venant d'Afrique subsaharienne.

En 2019, environ 74.000 tentatives d'"immigration irrégulière" à destination du voisin espagnol ont été avortées, selon les autorités marocaines.



Le Groupe socialiste interpelle le ministre de l'Agriculture à propos de la situation des petits agriculteurs

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a interpellé le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts sur la situation des petits agriculteurs touchés par la crise sanitaire et la sécheresse.

A cet effet, le député itihadi Said Baaziz a appelé à l'exonération des petits agriculteurs de la province de Guercif des dettes contractées auprès du Fonds de développement agricole.

Dans une question écrite à Aziz

Akhouch, il a affirmé que «des répercussions négatives de la pandémie de Covid-19 sont nombreuses, et elles ont touché tout particulièrement les petits agriculteurs, notamment au niveau des régions reculées, comme celle de Guercif ». Et d'affirmer que « dispenser les petits paysans des prêts qui étaient destinés à soutenir leurs petits projets est une revendication légitime vu leurs conditions de vie désastreuses à cause de la sécheresse et de la pandémie de Covid-19 ».

Il a également ajouté que le gou-

vernement « au lieu de prendre une décision pour les exonérer des prêts, ou du moins les exonérer des intérêts sur leurs prêts, a seulement pris la décision de reporter le paiement de ces prêts jusqu'en juillet 2020, sans même prendre en compte les effets négatifs de la sécheresse sur certaines régions, notamment Guercif ».

Le député itihadi a appelé le ministre de l'Agriculture à informer des mesures que son ministère compte prendre pour répondre à la demande d'exonération de petits agriculteurs de

la province de Guercif des dettes dues audit Fonds ainsi que les délais requis.

Pour sa part, le membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Nabil Sabri, a adressé une question écrite au ministre de l'Agriculture dans laquelle il appelle à l'exonération des petits agriculteurs de la province de Khénifra des prêts contractés auprès du même Fonds, soulignant que la crise sanitaire, la sécheresse et la fermeture des souks ont impacté négativement les paysans, notamment les petits agriculteurs.

Dilemme

Comment faut-il rapatrier les 203 enfants marocains détenus en Syrie et en Irak et dans quelles conditions ?



203 enfants marocains, seuls ou avec leurs familles, sont actuellement détenus en Syrie et en Irak, selon des chiffres non officiels révélés par la Coordination nationale des familles des Marocains bloqués ou détenus en Syrie et en Irak. La même source a indiqué que ces enfants vivent dans des conditions inhumaines (mauvais traitements, manque d'hygiène, absence de soins médicaux...). Une réalité déjà révélée par l'Association Terre des Hommes (TH), organisation d'aide à l'enfance, qui a indiqué que 371 enfants sont morts en 2019 dans la région suite à des conditions de vie insupportables.

La même ONG a précisé, par ailleurs, que le nombre d'enfants qui se sont rendus en Irak ou en Syrie seuls ou en compagnie de leurs familles parties rejoindre Daech a atteint 4.640.

Ces enfants ont été emmenés malgré eux ou recrutés pour porter des armes, garder des lieux stratégiques voire arrêter des civils. Ils ont également été exploités dans des attentats suicide, ont été témoins d'une violence et ont subi un endoctrinement extrême. Depuis la chute de l'EI, beaucoup d'entre eux vivent dans des camps de déplacés.

Pour Terres des Hommes, quel que soit le rôle qu'ils aient joué, qu'ils aient été re-

crutés ou que leurs parents aient été impliqués dans le groupe EI, ces enfants ont des droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Notamment dans le Protocole facultatif à la Convention sur l'implication des enfants dans les conflits armés qui prohibe formellement le recrutement d'enfants dans des forces armées et oblige les Etats à interdire l'enrôlement d'une personne de moins de 18 ans pour faire la guerre. Ce protocole rappelle que les enfants n'ont ni la maturité, ni le développement physique et mental nécessaires pour comprendre la gravité et les conséquences de leur enrôlement dans des forces armées.

Le protocole condamne aussi le phénomène des enfants-soldats et donne à ce terme une définition très large afin de pouvoir protéger le plus grand nombre d'enfants impliqués dans des conflits armés.

Selon ledit protocole, un enfant-soldat peut être esclave sexuel, domestique, cuisinier, sentinelle, mineur ou démineur..., recruté par la force ou volontairement.

« Le dossier de ces enfants est explosif puisqu'ils sont considérés comme des terroristes en devenir. Il faut souligner que Daech a créé tout un secteur dédié aux enfants afin de leur inculquer la pensée et l'idéologie de l'Etat islamique. Ces enfants posent donc problème à cause de leur éducation et de leur socialisation. Ils ont grandi

dans un environnement violent marqué par le décès de leurs pères par des coups de feu et par des mères qui croient fort en l'idéologie islamiste et refusent de rompre avec la pensée intégriste », nous a indiqué Abdellah Rami, spécialiste des groupes djihadistes. Et de poursuivre : « Il y a une certaine peur et du doute concernant le retour de ces enfants. Même dans les pays européens, les responsables de ce dossier ne savent pas où donner de la tête puisqu'il n'y a pas de recette miracle pour solutionner ce problème. En effet, nombreux sont ceux qui se demandent s'il faut carrément séparer ces enfants de leurs familles ou s'il faut les rapatrier avec leurs mères uniquement et laisser leurs pères où ils sont. Des interrogations des plus compliquées puisqu'elles suscitent plusieurs contraintes juridiques et pratiques ».

Le Maroc fait partie des pays qui ont accueilli certains de ces enfants de djihadistes. Mais, rien n'a filtré concernant le traitement de ce dossier par les officiels marocains. « Il y a eu lancement d'une étude sur l'intégration des familles de retour des camps de Daech à laquelle j'ai participé avec d'autres chercheurs, mais nous ne savons rien concernant le sort qui a été réservé aux recommandations de cette étude », nous a précisé notre source. Et d'ajouter : « Nous avons pris connaissance de l'existence de certains programmes éla-

borés en coordination entre les services sécuritaires et la Rabita Mohammadia des oulémas. Ces programmes sont destinés à écouter et à aider les djihadistes de retour. Mais, en règle générale, on note l'absence de programmes ou de mesures spéciales destinés à ces personnes. La plupart du temps, notre pays bénéficie des programmes internationaux en coordination avec les sécuritaires marocains et ladite Rabita ».

Pourtant, notre expert tient à noter qu'il faut faire la distinction entre les djihadistes de Daech et ceux d'Al Qaïda. « Les premiers ne sont pas concernés par ces programmes puisqu'ils refusent tout retour au Maroc et qu'ils ne sont pas prêts à faire des concessions au niveau idéologique. A l'inverse, ceux d'Al Qaïda ou les pro-Al Qaïda ont accepté de retourner au pays et de remettre sur le métier leur bagage idéologique djihadiste », nous a-t-il expliqué. Et de préciser : « Pour les combattants marocains de Daech, il n'est pas question d'opérer une quelconque rupture avec la pensée et l'idéologie de cette nébuleuse terroriste. Ils ne sont pas non plus prêts à fournir des informations aux services sécuritaires marocains ni à purger des peines de prison. Rares sont ceux qui sont retournés au Maroc. Il s'agit la plupart du temps de cas individuels et isolés ».

Hassan Bentaleb

441.238 candidats passeront la session normale du baccalauréat

Saaïd Amzazi : Toutes les mesures préventives ont été prises



Toutes les mesures préventives ont été prises pour préserver la santé et la sécurité des candidats, des cadres pédagogiques et administratifs et l'ensemble des intervenants au titre des épreuves du baccalauréat 2020, organisées cette année dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaïd Amzazi.

En dépit de la conjoncture difficile, le Maroc a maintenu l'organisation de cette échéance nationale importante qui constitue une étape décisive dans le cursus scolaire de centaines de milliers d'élèves, a précisé le ministre, qui présentait un exposé sur l'organisation des épreuves du baccalauréat de la session 2020 dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire devant le Conseil de gouvernement, réuni sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani.

Le maintien de ces épreuves intervient aussi pour préserver la valeur et la crédibilité de ce certificat national, a-t-il expliqué lors d'un point de presse à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement.

Dans son exposé, le ministre a donné un aperçu sur les principaux indicateurs chiffrés relatifs à la session 2020 par rapport à la session précédente, selon un communiqué lu par lui, à l'issue de cette réunion.

Il a, dans ce sens, tenu à exprimer ses remerciements et sa gratitude aux ministères de l'Intérieur, de la Santé, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'aux autorités territoriales, à la sûreté nationale, à la Gendarmerie Royale, aux Forces auxiliaires et à la Protection civile pour leur mobilisation et leur adhésion à la préparation de cette

échéance nationale.

Il convient de préciser que 441.238 candidats passeront la session normale du baccalauréat au titre de l'année 2020, prévue du 3 au 9 juillet et que le taux d'évolution enregistré reste similaire à celui des années précédentes.

Le nombre de candidats scolaires est de 318.917, dont 282.048 inscrits dans le secteur public (soit 64% du total des candidats) et 36.869 dans le secteur privé (8%), tandis que 49% des candidats sont de sexe féminin. De même, 72% des candidats au baccalauréat sont scolarisés et 28% sont libres, soit 122.321 candidats.

En outre, 249.338 élèves (57%) passeront un baccalauréat scientifique ou technique lors de la session normale (soit une évolution de 1,9%, comparé à l'année dernière). Les branches littéraires et l'enseignement originel viennent en deuxième position, avec un taux de 41%, soit 181.234 candidats (avec une diminution de 3,3%), suivies des branches professionnelles, avec 10.666 candidats répartis en 19 filières, soit une augmentation de 19,8%, comparé à la session de 2019.

Les sections internationales du baccalauréat marocain - option français ou anglais - compteront 43.781 candidats, soit une hausse de 75,27%, comparé à l'année dernière.

Le nombre de candidats en situation de handicap et bénéficiant, selon leur handicap, de formules d'adaptation des conditions de passage et de correction est passé de 402 au titre de la session de 2019 à 539 cette année, répartis entre 11 branches d'études.

Par ailleurs et afin d'organiser l'examen national unifié du baccalauréat dans les meilleures conditions, le ministère a mobilisé des ressources supplémentaires pour la préparation des épreuves, formant ainsi 178 commissions, comprenant 1.040 membres chargés de rédiger 534 sujets,

228 personnes pour l'équipe technique chargée de l'impression et de la reproduction des épreuves, 107 membres de l'équipe de réserve, 91.143 personnes chargées de la surveillance et 31.281 des corrections.

Compte tenu de la situation particulière que connaît le Royaume à la lumière du nouveau coronavirus, et afin de garantir la sécurité sanitaire des candidats, cadres éducatifs et administratifs, ainsi que de toutes les parties prenantes, 2.155 centres d'examen ont été mobilisés, contre 1500 en 2019, répartis en 100 salles couvertes, 145 amphithéâtres et 1.910 établissements scolaires, avec une limite de 10 candidats par salle.

De plus, 371 centres seront mobilisés pour la correction des épreuves dans les différentes directions provinciales et 46 centres d'examen dans les établissements

pénitentiaires, répartis en 107 salles pour les 856 candidats.

Afin d'améliorer les procédures organisationnelles, les mesures préventives nécessaires seront prises, notamment la désinfection des couloirs, bureaux, installations sanitaires et autres espaces de travail, équipements, fournitures, enveloppes, documents, véhicules de transport et espaces destinés au stockage et à la sécurisation des épreuves.

Par ailleurs, la prise de température des candidats, le respect de la distanciation sociale et la mise en place de mécanismes organisationnels seront prévus, souligne le ministère, ajoutant que des gels désinfectants seront à disposition des candidats, avec obligation de se désinfecter les mains et de porter un masque de protection et l'interdiction de tout échange de fourniture entre candidats.

ENNAKL

A U T O M O B I L E S

Communiqué de presse

Ennakl Automobiles - 18 Juin 2020

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 Juin 2020

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 Juin 2020 que conformément aux dispositions statutaires tout actionnaire peut participer à ces Assemblées à condition d'être titulaire d'actions libérées des versements exigibles et sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Tout actionnaire participant aux Assemblées, peut y participer personnellement, par correspondance ou en donnant pouvoir à une personne de son choix parmi les personnes énumérées ci-après.

Modalités de vote par procuration

Conformément aux dispositions légales et statutaires, chaque actionnaire, peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou un descendant ainsi que par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la Société sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Le modèle de vote par procuration est mis à la disposition des actionnaires sur le site web : www.ennakl.com

Le formulaire de vote par procuration, accompagné de la pièce d'identité et de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions, doit être soit déposé au siège social soit adressé par mail à l'adresse suivante :

contact@ennakl.com au plus tard Un (1) jour avant la réunion de l'Assemblée.

Tout formulaire de vote par procuration non accompagné de la pièce d'identité et de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen d'un formulaire de vote par correspondance. Ce formulaire est mis à la disposition des actionnaires sur le site web : www.ennakl.com

La société informe ses actionnaires que conformément aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales, le vote par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale.

Le formulaire de vote doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions, et doit être adressé à la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : ENNAKL AUTOMOBILES - ZI La Charguia II BP 129-1080 Tunis Cedex-Tunisie, soit adressé par mail à l'adresse suivante : contact@ennakl.com au plus tard Un (1) jour avant la réunion de l'Assemblée.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

L'ordre du jour des assemblées générales du 24 Juin 2020 et les projets de résolutions soumis au vote des actionnaires sont mis à la disposition des actionnaires sur le site web : www.ennakl.com

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





Le Covid-19 poursuit son tour du monde



L'Union européenne devait se réunir vendredi pour lancer les tractations autour d'un plan de relance post-coronavirus historique, tandis que la pandémie de coronavirus, qui a passé le cap des 450.000 morts, poursuit son tour du monde.

"C'est un des plus importants projets communs depuis des décennies", souligne un diplomate européen. "On peut parler de quelque chose d'historique".

Principal sujet au menu des discussions, prévues pour durer jusqu'à fin juillet, un plan de relance de 750 milliards d'euros, dont 500 milliards seront redistribués sous forme de subventions aux pays les plus touchés par le coronavirus, comme l'Espagne et l'Italie.

Si aucun accord n'est attendu pendant ce sommet virtuel, il doit permettre de prendre la température, et notamment celle des quatre pays dit "frugaux" (ou "radins"). En effet, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède et le Danemark ne veu-

lent pas entendre parler de subventions, plaidant pour des prêts remboursables.

"Jamais auparavant la cohésion et la solidarité n'ont été aussi importantes qu'aujourd'hui", a insisté jeudi la chancelière allemande Angela Merkel.

Alors que la pandémie a passé le cap des 450.000 morts dans le monde, un bilan qui a doublé en un mois et demi, 25 nouveaux cas ont été recensés vendredi à Pékin, portant à 183 le nombre des nouveaux malades depuis la semaine dernière dans la capitale chinoise de 21 millions d'habitants.

Mais les Etats-Unis ont mis en doute la "crédibilité" de ces chiffres, appelant à l'envoi d'observateurs "neutres".

"J'aimerais croire que leurs chiffres" sont "plus proches de la réalité que ce qu'on a constaté à Wuhan et dans d'autres zones de la Chine, mais cela reste à voir", a dit à des journalistes le secrétaire d'Etat américain adjoint pour l'Asie de l'Est, David Stilwell.

Les autorités chinoises ont publié des données scientifiques laissant penser que le virus responsable du rebond épidémique à Pékin serait une version ayant circulé sur le continent européen il y a plusieurs semaines ou mois.

"Il est possible que le virus qui provoque aujourd'hui une épidémie à Pékin ait voyagé depuis Wuhan jusqu'à l'Europe et soit maintenant revenu en Chine", estime Ben Cowling, professeur à l'Ecole de santé publique de l'Université de Hong Kong.

Aux Etats-Unis, où un rebond du coronavirus a été observé dans une vingtaine d'Etats, notamment dans le sud et l'ouest du pays, l'expert en maladies infectieuses Anthony Fauci a estimé, dans un entretien avec l'AFP, que de nouvelles mesures de confinement ne seront pas nécessaires.

Selon lui, il faut privilégier une gestion très locale et souple de l'épidémie, en particulier sur la question de la réouverture des écoles.

Les Etats-Unis, où près de 120.000 décès y ont été déplorés, sont de loin le pays le plus touché au monde par la pandémie.

Dans ce contexte, la réouverture des frontières n'est pas à l'ordre du jour, que ce soit avec l'Europe ou avec le Mexique et le Canada. La

fermeture avec les voisins nord-américains vient ainsi d'être prolongée d'un mois, jusqu'au 21 juillet.

Sur le plan diplomatique, la pandémie continue de tendre les relations. Le président Donald Trump, qui impute à la Chine l'expansion incontrôlée de l'épidémie, menace de "couper tous les ponts" avec Pékin.

En lice pour un second mandat, le président américain misait sur la croissance économique solide et la bonne tenue de l'emploi pour sa réélection. Las, près de 46 millions de personnes se sont retrouvées au chômage depuis mi-mars alors que le taux de chômage était à son plus bas niveau en 50 ans en février.

Pour avoir appelé à une enquête internationale indépendante sur les origines de la pandémie, et dénoncé une diplomatie chinoise agressive et malhonnête, l'Australie avait fait l'objet de représailles commerciales de la part de la Chine.

Vendredi, le Premier ministre australien Scott Morrison a révélé que son pays est la cible d'une cyberattaque de grande ampleur, émanant

d'un "acteur étatique" et visant les systèmes informatiques du gouvernement, d'administrations et d'entreprises.

Citant des "sources hauts placées", la télévision ABC a affirmé que la Chine serait derrière ces attaques.

Vivement un vaccin: l'Organisation mondiale de la Santé s'est dit "très optimiste" quant à la mise à disposition de centaines de millions de doses à la fin de l'année. Mais le vaccin, dont plus de 200 sont à l'étude à travers le monde, est encore à mettre au point.

Le temps presse: au Mexique, deuxième pays d'Amérique latine le plus durement touché par le Covid-19, le nombre de pauvres a augmenté de 10 millions de personnes depuis le début de l'épidémie.

En mars, l'atelier où Alejandro Fernández travaillait comme technicien radio a fermé. "Jamais, dans ma vie, je n'ai demandé de nourriture. Mais là, la situation est terrible et cette aide est providentielle", explique-t-il lors d'une soupe populaire organisée par l'organisation catholique Sant'Egidio.



L'OMS optimiste quant à la mise à disposition de centaines de millions de doses de vaccins à la fin de l'année

Réouverture des frontières hors UE

Les Européens établiront dans les prochains jours une première liste d'une cinquantaine de pays hors UE avec lesquels les frontières vont être rouvertes, a indiqué vendredi le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères.

"On va finaliser cela en milieu de la semaine prochaine", a déclaré Jean-Baptiste Lemoine sur France 2, en évoquant un "travail très intense" et "coordonné" entre Européens.

"L'idée c'est d'avoir peut-être une première liste d'une cinquantaine de pays qui ont maîtrisé l'épidémie et pour lesquels on ne met pas en jeu la sécurité sanitaire des Français, des Européens", a-t-il ajouté.

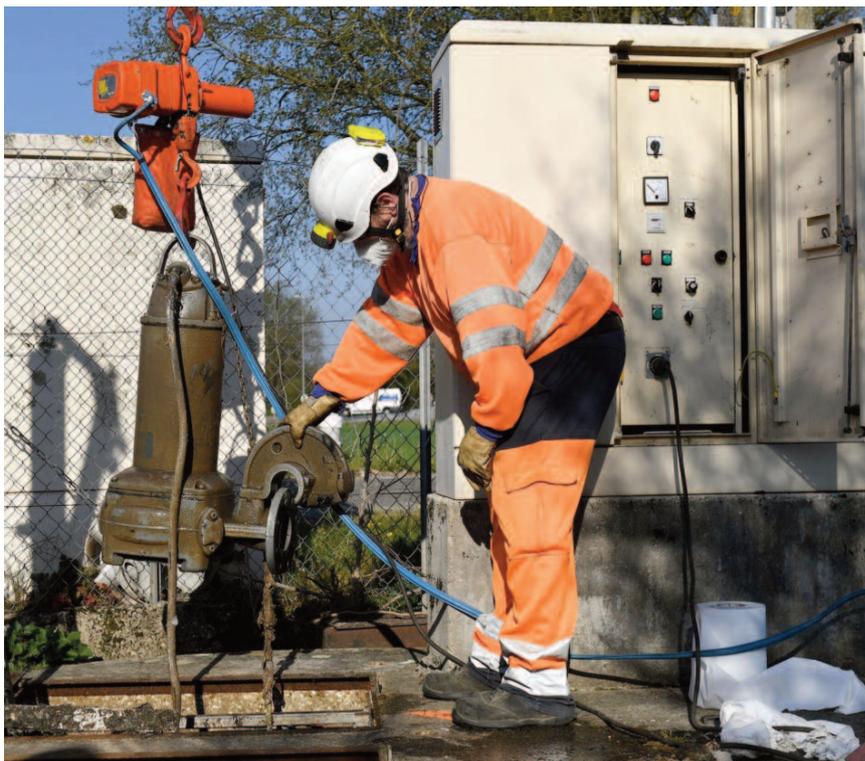
Les frontières extérieures de l'UE et de l'espace Schengen, fermées depuis le 17 mars pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, doivent être rouvertes progressivement à compter du 1er juillet. Les frontières intra-européennes le sont déjà en grande partie depuis le 15 juin.

La liste de pays sera établie "à partir de" données très objectives épidémiologiques comme le taux d'incidence" (nombre de nouveaux cas pour 100.000 habitants) et réactualisée "tous les quinze jours", a indiqué Jean-Baptiste Lemoine.

Il n'a pas précisé si de grandes destinations comme les Etats-Unis ou le Canada figureraient dans cette première liste. Il a laissé entendre en revanche que des pays d'Amérique latine comme le Brésil devraient attendre.

"L'Amérique latine comprend des pays pour lesquels en ce moment le virus circule de façon très active, on pense au Brésil", a-t-il dit.

Le coronavirus présent dans les eaux usées dès décembre 2019 en Italie



Le nouveau coronavirus était présent dans les eaux usées de Milan et Turin, dans le nord de l'Italie, dès décembre 2019, deux mois avant le premier malade officiellement recensé dans le pays, indique une étude de l'Institut supérieur de la santé (ISS) italien.

"L'étude a examiné 40 échantillons d'eaux usées recueillis entre octobre 2019 et février 2020. Les résultats, confirmés par deux laboratoires différents avec deux méthodes différentes, ont confirmé la présence du RNA (acide ribonucléique, élément essentiel d'un virus, ndr) du SARS-Cov-2 dans les échantillons prélevés à Milan et Turin le 18/12/2019", explique un communiqué, transmis vendredi à l'AFP, de l'ISS, institut public de référence.

Des traces identiques ont été trouvées également dans les eaux usées de Bologne (centre-nord) le 29 janvier 2020, alors que

le premier cas officiel de coronavirus contracté en Italie a été signalé le 20 février, dans la petite ville de Codogno, non loin de Milan.

L'ISS précise par ailleurs que les échantillons d'octobre et novembre 2019 n'ont révélé aucune trace du coronavirus dans les eaux usées.

"Cette recherche peut aider à comprendre le début de la circulation du virus en Italie et fournir des informations cohérentes par rapport" à des analyses menées en France sur des échantillons de patients hospitalisés qui ont identifié un positif au SARS-CoV-2 (...) remontant à décembre 2019", précise le communiqué de l'ISS.

L'Institut cite également une étude espagnole qui a identifié du RNA de ce virus dans les eaux usées de Barcelone recueillie vers la mi-janvier "environ 40 jours avant la notification du premier cas autochtone" en Espagne.

"Nos résultats confirment l'évidence acquise désormais au niveau international sur l'importance de la surveillance du virus dans les échantillons prélevés dans les eaux usées et à l'entrée des installations d'épuration" des eaux, assure dans cette même étude Luca Lucentini, un responsable de l'ISS.

Le fait d'avoir trouvé ces traces de virus "n'implique pas automatiquement que les principales chaînes de transmission (...) aient débuté avec ces premiers cas", souligne M. Lucentini, estimant qu'un "réseau de surveillance sur le territoire peut se révéler précieux pour contrôler l'épidémie".

Selon Lucia Bonadonna, une autre responsable de l'ISS, un projet-pilote débutera en juillet avec la surveillance d'éventuelles traces du virus dans les eaux usées dans des localités touristiques.

"Sur la base des résultats du projet-pi-

lote, nous pensons que nous pourrions être prêts pour la surveillance de l'ensemble du territoire national dans les périodes potentiellement les plus critiques, à l'automne prochain", a conclu Mme Bonadonna.

L'épidémie de nouveau coronavirus a fait officiellement plus de 34.500 morts en Italie, depuis le premier cas recensé le 20 février à Codogno, premier cas identifié hors de Chine où la maladie a fait son apparition en décembre 2019.

La région de Lombardie, plus généralement le nord de la péninsule, fut ensuite l'épicentre de l'épidémie en Italie et en Europe.

La maladie semble aujourd'hui maîtrisée en Italie, avec quelques dizaines de décès par jour et un nombre de contaminations réduit. Deux foyers ont néanmoins fait leur apparition ces derniers jours à Rome, où les autorités sanitaires assurent que la situation est "sous contrôle".

Le cri d'alarme du personnel médical sud africain avant le pic de la pandémie

Manque d'équipements et de formation, époussem, stress: le personnel de santé en Afrique du Sud se débat pour faire face au nombre croissant de malades du coronavirus, alors que le pic de la pandémie n'est attendu qu'en juillet.

"La dernière fois que j'étais de service, j'avais huit paires de gants. Comment travailler avec huit paires de gants pendant une vacation de douze heures ?", témoigne sous couvert d'anonymat une infirmière de l'hôpital de Livingstone dans la province du Cap Oriental (sud).

À ce jour, l'Afrique du Sud, le pays du continent le plus touché par la maladie, a enregistré près de 84.000 cas d'infection, dont plus de 1.700 décès, et anticipe un pic de la pandémie d'ici quelques semaines.

Trois provinces sud-africaines, le Cap Occidental (sud), Gauteng (nord) et le Cap Oriental (sud), concentrent à elles seules l'essentiel des patients.

"C'est dur de prédire si on sera capable de gérer la situation", constate un médecin de la ville d'East London, dans le Cap Oriental, en

dénonçant le manque de respirateurs et de formation des soignants.

"Le système était déjà déjà boîteux avant, donc il est difficile de se préparer pour une pandémie", ajoute-t-il.

Dans son établissement, l'unité de soins intensifs a été fermée pendant une semaine, après la découverte d'un cas de Covid-19. Le personnel a été testé, les locaux désinfectés, mais certains patients ont succombé.

"Je ne dirais pas qu'ils sont morts parce qu'on n'a pas pu les admettre mais ils auraient peut-être pu survivre s'ils avaient été admis dans un service de soins intensifs", témoigne le praticien.

Au moins cinq établissements hospitaliers du Cap Oriental ont été fermés momentanément pour décontamination après l'apparition de plus de 200 cas positifs parmi le personnel soignant de la province, selon le syndicat Hospersa des personnels de santé.

Une mesure que déplore le porte-parole des services de santé du Cap Oriental, Sizwe Kupelo.

"C'est une épidémie mondiale et je n'ai pas entendu parler d'un autre pays où le personnel

médical demande que les hôpitaux ferment dès qu'un cas est détecté", s'indigne-t-il.

D'autres établissements ont également fermé pour cause de grèves lancées pour dénoncer les conditions de travail, le manque d'hygiène et la charge de travail.

Dans une lettre adressée cette semaine au ministre de la Santé Zweli Mkhize, une infirmière qui a contracté le virus a crié son malaise.

"On travaille non stop dans mon hôpital", écrit Beverley McGee, employée dans une clinique privée au Cap. "Nous les infirmières, nous sommes émotionnellement exténuées, dépassées par la colère, l'anxiété, la peur, le stress et la déception."

"A chaque fois que j'essaie de transférer un patient dans une unité de soins intensifs dans notre hôpital de référence, ils me disent qu'ils sont pleins", complète une urgentiste d'un hôpital de la région du Cap (sud).

"Je pense que ça va être très, très dur. On n'a que des moyens limités en oxygène, et devoir décider qui peut y avoir accès me terrifie", ajoute-t-elle, en dénonçant la situation de patients avec des difficultés respiratoires

contraints de passer la nuit sur des chaises.

"On ne peut absolument pas maintenir les patients à un mètre et demi les uns des autres", ajoute une infirmière de l'hôpital Tygerberg, le deuxième hôpital du pays situé dans l'agglomération du Cap. "On se sent en insécurité."

Un discours que ne semble pas entendre les autorités locales. Le Cap Occidental est "prêt pour l'afflux de cas", assure la porte-parole des services de santé de la province, Nomawethu Sbukwana.

La situation se complique pourtant. Après les grandes villes, c'est au tour des zones rurales de faire face à un afflux de malades du Covid-19.

"Tout d'un coup, tout le monde commence à être positif", constate un médecin de l'hôpital Nompumelelo, dans la petite ville de Peddie (sud). "Pour les petits hôpitaux comme le nôtre (...), le soutien est insuffisant."

"Ça va être très compliqué si (...) on essaie de présenter cette image de sérénité, de préparation et de calme qu'on a voulu mettre en avant", prévient-il. "Le Cap Oriental est vulnérable (...) On ne doit pas se mentir (...) notre gouvernement a besoin de se réveiller."

Camille Sari

Une bonne formation technique, numérique et professionnelle permettra au Maroc de jouer un meilleur rôle dans la chaîne de valeurs internationales

Entretien

Spécialiste des questions économiques, Camille Sari a publié plusieurs livres comme « L'intégration économique maghrébine : un destin obligé ? » et « Monnaie et finance : du boom au krach ». Il a enseigné dans différentes Universités parisiennes dont Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris XII, Paris VIII et Paris XIII ainsi que dans de grandes écoles de commerce.

En tant que conférencier international, il a enseigné en Algérie, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc et au Sénégal. Animateur d'un réseau d'entreprises de l'Est parisien, il a développé, depuis 1982, des activités de consulting et d'accompagnement aussi bien sur le marché français qu'au niveau international. Ainsi, il a mené des missions économiques dans 61 pays.

Il est aussi président de l'Institut euro-maghrébin d'études et de prospectives, membre de Confrontations Europe, un think-tank spécialisé en réflexions sur l'Union européenne, membre de l'IRIS, administrateur du CAREEP (Carrefour des entreprises de l'Est parisien) et chercheur-associé à l'Université du Québec de Montréal.



Libé : Le Covid-19 a changé notre monde. Comment imaginer celui d'après, surtout au niveau sanitaire et économique ?

Camille Sari : La dépendance vis-à-vis de la Chine en matière d'approvisionnement et d'importation de biens à bas coût sera-t-elle un électrochoc pour changer de modèle et le consommateur accepte-t-il de payer plus cher le produit de son pays ou sa communauté économique régionale afin de sauvegarder son emploi ? C'est la piste la plus sérieuse qui remet en selle mes travaux sur les immenses bénéfices de l'intégration régionale en Afrique du Nord et en Afrique sub-saharienne.

Relocaliser localement ou régionalement présente plusieurs avantages : économie de transport, exonération des droits de douane, davantage de recettes fiscales et autres taxes sur la production, sans compter un élargissement des

revenus du travail et moins de charges liées au chômage. La chaîne de valeurs est plus courte géographiquement et moins préjudiciable à l'environnement.

La santé et l'environnement seront-ils les sujets prioritaires dans le monde post-corona ? Est-ce que l'économie va laisser la place à la santé et l'environnement ?

En 2020, la situation est exceptionnelle et inédite mais les réponses sont uniformément orthodoxes dans la continuité de ce qui s'est passé lors des crises financières de 2008 et 2011. Au cours de cette période, la machine économique fonctionnait dans tous les pays du monde ainsi que les investissements, la consommation, les mouvements de biens et services et la circulation des personnes. Les interventions des grandes banques centrales par le quantitative easing et la baisse des taux d'intérêt, si elles n'ont pas induit des créations d'emplois et

un surplus de croissance économique, ont recréé la confiance et remis en selle les indices boursiers.

En 2020, la situation est beaucoup plus complexe. Il ne s'agit ni d'une crise de la sphère réelle, ni d'une crise monétaire et financière. C'est une crise sanitaire qui a paralysé tout le système productif, les centres touristiques et commerciaux ainsi que les lieux publics, d'activité et de consommation.

Grâce aux plans d'aides aux opérateurs économiques et aux ménages se chiffrant par des centaines de milliards en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Chine, les économies pourraient redémarrer.

Mais l'inconnue est d'ordre médical et scientifique : quid d'un vaccin qui sauvera l'humanité et/ou d'un traitement radical ? Quand, où et comment ? Mais il faudra du temps.

La propagation du virus

Covid-19 à l'échelle planétaire et l'arrêt de l'atelier du monde de fournir des produits semi-finis, des biens d'équipement et biens finaux imposent de revoir les relocalisations des chaînes de valeurs et des interconnexions entre unités de production.

Cela doit inciter à revoir le modèle de rapprocher l'activité économique du consommateur et à limiter les délocalisations avec les problèmes qui se posent actuellement : l'arrêt du transport des marchandises et l'approvisionnement en pièces détachées et en inputs comme c'est le cas pour l'industrie automobile (Renault, PSA..).

L'une des pistes aussi est de conclure un accord au sein du G20 visant à renforcer la coopération dans les domaines monétaire, financier, économique, environnemental et sanitaire.

La santé sera le secteur qui drainera des investissements publics et privés mais il y a ➡➡

►► un risque que les traitements deviennent plus chers et profitent aux riches. Regardez aux Etats-Unis, la plupart des décès du Covid-19 sont des Afro-Américains qui vivent dans des ghettos, mal équipés médicalement. L'accès aux soins est difficile.

Comment voyez-vous en tant qu'économiste la situation au Maroc après le Covid-19? Est-ce que l'économie marocaine va profiter de cette crise sanitaire dans le monde ou le contraire ? Le pays peut-il bénéficier de la relocalisation d'activités installées jusqu'alors en Chine et en Asie ?

(On a lu beaucoup d'articles positifs dans la presse internationale sur l'économie marocaine pendant la crise)

Le Maroc a eu raison de poursuivre le traitement du Covid-19 à l'hydroxy-chloroquine, malgré les dénégations de certaines études qui ont été démenties. Ce qui ressemble à une bataille entre les grands laboratoires pharmaceutiques en vue de proposer des traitements plus justes et plus onéreux.

Les firmes multinationales pharmaceutiques occidentales n'avaient aucun intérêt à commercialiser des médicaments bon marché, contrairement à des systèmes étatisés de sécurité sociale. L'économie ultra-libéralisée a bien ses défauts. Tout est question de profit à court terme et de marchandisation de la santé humaine.

L'industrie automobile est à l'avant-poste des secteurs touchés, car elle a chuté de 96% au cours du mois d'avril 2020, tandis que les exportations de l'industrie aéronautique ont chuté de 81% et les textiles et vêtements ont chuté de 86%.

Les envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger ont également connu une baisse de 18% et 11% au cours des quatre premiers mois de 2020.

En revanche le Fonds de lutte contre la pandémie de Covid-19 disposait d'un montant total de 32,7 milliards de dirhams, tandis que ses dépenses s'éle-

vaient à 13,7 milliards de dirhams, dont plus de 2,2 milliards de dirhams étaient affectés à l'acquisition d'équipements et de fournitures médicaux nécessaires pour faire face à la pandémie.

Le fonds a également alloué, à ce jour, selon le ministre, un total de 11,5 milliards de dirhams pour financer les mesures prises par le Comité de vigilance économique, afin de soutenir l'action autorisée dans le secteur formel et les familles travaillant dans le secteur informel, qui ont temporairement arrêté de travailler en raison de cette pandémie.

L'industrie pharmaceutique au Maroc pourrait-elle bénéficier d'une diversification des pays européens qui cherchent à diminuer leur dépendance vis-à-vis de l'Inde et de la Chine?

Je pense que le Maroc post-Covid-19 pourrait être meilleur si les industries textiles, cuir, transformation des produits agro-alimentaires et des matières premières ainsi que l'artisanat sont relocalisés et si le consommateur marocain donne la priorité aux produits locaux et accepte parfois d'en payer le prix un peu plus cher mais au moins cela doperait les ventes des entreprises du Royaume.

Le Maroc est candidat à être coproducteur avec les opérateurs européens pour développer des industries destinées aux marchés africain et européen. Les facteurs de proximité géographique, de compétitivité salariale et des infrastructures modernes ainsi que des équipements lui permettront de jouer un rôle dans la chaîne de valeurs internationales. Ce qui fera la différence en faveur de l'économie marocaine est notamment la formation technique, numérique et professionnelle.

Avec une économie qui dépend à 98% du pétrole et du gaz, l'Algérie pourra-t-elle s'en sortir avec une seule ressource ?

Les exportations des hydrocarbures (pétrole et gaz) représentent 95% du total des exportations et 40% du budget

de l'Etat algérien.

Les ressources financières tirées de cette richesse minière font l'objet de distribution inégale entre les différentes couches de la population. Le Hirak, depuis plus d'un an jusqu'au confinement, a révélé aux Algériens et au monde entier les détournements de fonds et la corruption qui n'ont pas aidé le pays à se développer et surtout à diversifier son économie, afin de la rendre plus productive et plus compétitive.

La baisse des prix du pétrole et la réduction des exportations en volume se sont traduites par une dégringolade des rentrées en devises (20 milliards de dollars) et un épuisement des réserves de change à moins de 40 milliards de dollars au lieu de 200 milliards en 2014.

Dans une conférence de presse le 1er mai 2020, le président algérien a rejeté toute idée de recours à l'endettement, auprès du FMI (Fonds monétaire international) ou de tout autre organisme financier international, au prétexte que cela entraînerait le pays vers l'altération de « sa souveraineté nationale. »

Le pouvoir algérien ne semble pas se préparer à un recours aux emprunts extérieurs, d'autant plus qu'il refuse toute notation par les agences spécialisées comme Moody's ou Fitch. Il est vrai qu'Abdelmadjid Tebboune refuse catégoriquement l'injection massive de liquidités par la banque centrale car cela conduirait en conséquence à une poussée inflationniste engendrant un « effondrement du pouvoir d'achat du consommateur algérien ».

Le président préfère « emprunter auprès des citoyens plutôt qu'auprès du FMI ou de la Banque mondiale », afin que le pays puisse faire face à une récession en 2020 entre -5,2% et -10% et un déficit budgétaire dépassant -20% du PIB. Le déficit de la balance courante se creuse à -18,3% du PIB.

Le seul pays qui a réussi à faire financer sa dette publique par ses nationaux est le Japon. Cela reste un cas

unique compte tenu d'une épargne domestique très importante. Cette situation a été possible grâce à des décennies de croissance des exportations. Ce n'est pas le cas de l'Algérie même si le président algérien estime les liquidités en circulation dans le circuit informel de l'ordre de 43 voire 72 milliards d'euros. Il y a déjà eu par le passé plusieurs mesures afin de sortir les devises et les dinars des matelas avec peu de résultats. En effet, les comptes en devises n'attirent que la petite épargne. Les grosses fortunes passent par le marché parallèle des devises et transfèrent de manière illicite les avoirs en euros ou en dollars. Les détenteurs de milliards de dinars préféreront les blanchir à l'étranger par les réseaux occultes bien structurés.

Le président rassure les épargnants nationaux sur « toutes les garanties et les facilitations pour contribuer à l'économie nationale ». C'est pourquoi il « préfère emprunter auprès des Algériens que d'aller vers le FMI ou d'autres banques étrangères ». D'autant que « lorsque nous empruntons auprès des banques étrangères, on ne peut parler ni de la Palestine ni du Sahara », deux éléments essentiels à ses yeux, a-t-il souligné lors de son point de presse.

L'argent coulait à flot lorsque le pouvoir était complice de la surfacturation dans l'administration et les entreprises publiques.

Les associations d'entrepreneurs déplorant le gel des investissements publics et des signatures de bons de commandes des marchés étatiques suite aux arrestations de hauts fonctionnaires, de ministres et des Premiers ministres.

J'ai démontré dans des publications précédentes que tous les biens mal acquis et les avoirs tant à l'étranger que ceux restés au pays attendent des jours meilleurs. Mais la plupart des actifs physiques ont été liquidés et transférés dans les paradis fiscaux.

Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali



Mubawab Transaction s'allie à ses partenaires pour surmonter la crise du Covid-19

S'appuyant sur l'expérience de plusieurs années de Mubawab dans le secteur de l'immobilier marocain, Mubawab Transaction vient faire le trait d'union entre les offres de qualité sur le marché immobilier marocain et les acquéreurs à la recherche d'un logement digne de leur important investissement.

Pour rappel, la naissance de Mubawab Transaction est le fruit d'une longue réflexion visant à rétablir la confiance des ménages marocains envers le marché immobilier.

La finalité première de Mubawab Transaction est d'accompagner les promoteurs partenaires avant même la construction, en leur fournissant conseil, données stratégiques – qui ont été recensées sur le portail et qui concernent les besoins réels des consommateurs – et tendances du marché, et ce dans le but de rendre l'offre plus adéquate à la demande.

La confiance est la devise de Mubawab Transaction. Mubawab.ma enregistre près de 3 millions de visites par mois. Son statut de site immobilier leader sur le marché marocain lui offre la possibilité d'être un acteur sûr vis-à-vis du grand public.

« Les particuliers peuvent compter sur Mubawab Transaction pour choisir leur prochain investissement immobilier et, grâce à ce projet, le portail immobilier continue de contribuer à la dynamique de l'écosystème immobilier », déclare Kevin Gormand, CEO et co-fondateur de Mubawab.

La qualité supérieure est ce qui distingue les projets immobiliers sélectionnés par Mubawab Transaction. Les critères de choix sont établis par des experts pour un écrémage minutieux, notamment en matière de qualité de la construction, de finition, et de rapport qualité-prix et zones desservies.

Pour pallier la crise causée par le Covid-19 et participer à l'élan de solidarité national, les projets commercialisés par Mubawab Transaction bénéficient d'une remise allant jusqu'à 200 000 DH sur le prix de vente de l'appartement.

Mubawab Transaction est ainsi précurseur de mesures fortes pour répondre à une demande évolutive et aider à la relance du marché immobilier post-confinement.

La crise du Covid-19 met en évidence la vulnérabilité des travailleurs domestiques



Près des trois-quarts des travailleuses et des travailleurs domestiques dans le monde – soit 55 millions de personnes – courent un risque significatif de perdre leurs emplois et leurs revenus”, a annoncé l'Organisation internationale du travail (OIT). Comme on peut s'en douter, les mesures de confinement et le manque de couverture concrète en matière de sécurité sociale expliquent cette situation, à en croire l'organisation notant que la grande majorité de ces personnes – 37 millions – sont des femmes.

Selon les nouvelles estimations de l'OIT, les travailleurs domestiques qui ont un emploi informel représentent 76% des personnes qui risquent de perdre leur travail ou des heures de travail.

Comme l'a relevé Claire Hobden, spécialiste des travailleurs vulnérables à l'OIT, il va sans dire que “la crise du Covid-19 a mis en évidence la vulnérabilité spécifique des travailleuses et des travailleurs domestiques dans le secteur informel”. Une crise qui “souligne le besoin urgent de s'assurer qu'ils sont couverts en matière de droits au travail et de protection sociale”, a-t-il souligné.

Cette suggestion nous renvoie à une actualité pas si lointaine mais quelque peu éclipsée par la conjoncture économique et sociale. Celle des travailleurs domestiques du Maroc qui demeurent toujours dans un épais brouillard surtout après l'avènement de la crise sanitaire.

En effet, malgré l'entrée en vigueur en octobre 2018 de la loi 19-12 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et travailleurs domestiques (B.O N° 6610 du

14 moharrem 1439 (5-10-2017), la situation de ces derniers demeurerait peu enviable jusqu'à il y a très peu. Et comme nous l'avions relevé dans nos précédentes éditions, ils n'étaient qu'une centaine en janvier 2019 à bénéficier d'un contrat de travail avant de timidement doubler quelques mois plus tard. Ce qui montre le peu d'intérêt que portent encore bien d'employeurs à la situation de leurs employés.

Soulignons toutefois que plus de 1.632 travailleurs domestiques ont été déclarés à la CNSS entre juin 2019 et juin 2020, selon des chiffres présentés dernièrement par son directeur général, Abdelatif Mourtki, devant la Commission de l'éducation et des affaires culturelles et sociales de la Chambre des conseillers.

Au niveau mondial, précisément dans les pays où les mesures de

confinement sont très strictes, il ressort de l'étude de l'OIT un constat: les travailleurs domestiques – qu'ils possèdent un emploi formel ou informel – n'ont pu se rendre au travail.

Aussi, même si ceux qui ont un emploi formel ont pu avoir accès au chômage, l'agence fait toutefois remarquer que “le fait de rester à la maison pour les travailleurs domestiques du secteur informel a eu pour conséquence la perte de leurs moyens de subsistance sans pouvoir se raccrocher à un quelconque filet de sécurité. De ce fait, ils ont des difficultés à se nourrir”.

D'après les auteurs de la nouvelle étude de l'OIT, la pandémie a par ailleurs aggravé les conditions préexistantes.

En effet, “seulement 10% des travailleurs domestiques ont accès à la sécurité sociale, ce qui signifie pour ceux qui en sont exclus l'absence de congés maladie, d'un accès garanti aux soins de santé, de prestations en cas d'accident du travail ou d'indemnités journalières. De nombreux travailleurs domestiques ne gagnent que 25% du salaire moyen, ce qui les laisse sans argent disponible en cas d'urgence financière”, a fait savoir l'agence.

A noter que les travailleurs domestiques représentent une part importante de la main-d'œuvre mondiale du secteur informel, et figurent parmi les catégories de travailleurs les plus vulnérables, selon l'OIT qui précise qu'ils travaillent pour des ménages de particuliers, souvent sans véritable contrat de travail, sans être déclarés, exclus du champ de la législation du travail”.

Des conditions de travail déplorables, l'exploitation de la main-d'œu-

vre et les violations des droits humains sont les principaux problèmes que rencontrent les travailleurs domestiques à travers le monde, a rappelé l'organisation.

Pourtant, la convention (n° 189) sur les travailleurs domestiques, 2011, un traité historique établissant des normes pour le traitement des travailleurs domestiques, “affirme que les travailleurs domestiques ont droit, comme tous les autres travailleurs, au respect et à la protection de leurs principes et droits fondamentaux au travail, à une protection minimum”.

Mais la réalité est tout autre. Depuis le confinement, il a été constaté que “les employeurs ont cessé de rémunérer les travailleurs domestiques vivant chez eux en raison de leurs propres difficultés financières ou encore parce qu'ils estiment que les travailleurs domestiques n'ont pas besoin de toucher leurs salaires puisqu'ils ne peuvent pas sortir de chez eux”, a souligné l'OIT.

Autre constat: le temps de travail des travailleurs domestiques vivant chez leurs employeurs a augmenté depuis le confinement, “en raison de la fermeture des écoles et d'un accroissement des besoins en nettoyage”, a-t-elle noté.

Pour rappel, au Maroc, les travaux liés à la maison ou à la famille comprennent notamment les travaux suivants : effectuer les tâches ménagères; prendre soin des enfants; prendre soin d'un membre de la famille en raison de son âge, de son incapacité, de sa maladie, ou de sa situation de handicap; la conduite; les travaux de jardinage ainsi que le gardiennage de la maison.

Alain Bouithy

55 millions de personnes courent un risque significatif de perdre leurs emplois et leurs revenus, selon l'OIT

Les places portuaires marocaines et marseillaises appelées à développer durablement leurs échanges

Les places portuaires marocaines et marseillaises, qui affrontent au même titre les répercussions néfastes de la crise sanitaire actuelle, sont appelées à repenser leur coopération en vue de soutenir un développement durable de leurs échanges dans l'ère post-Covid-19, a souligné, jeudi, Jalal Benhayoun, directeur général de Portnet S.A.

Les défis imposés par cette crise rendent nécessaire une coopération plus étroite entre les deux communautés portuaires dans la perspective d'appuyer la compétitivité des opérateurs et leur résilience face à des chocs si inédits, a expliqué le directeur du Guichet unique national des procé-

dures du commerce extérieur lors d'un webinar organisé par Portnet sur le thème de "La coopération des places portuaires marseillaises et marocaines avant et après le Covid-19".

"La route logistique vers l'Europe via le port de Marseille est une véritable opportunité qu'on doit saisir aujourd'hui", a-t-il fait valoir, invitant les logisticiens à envisager au long terme le coût de leurs opérations de fret, compte tenu des risques de rupture des circuits maritimes, qui ont connu de grandes perturbations durant la crise actuelle, poussant davantage d'opérateurs à explorer d'autres routes alternatives plus sûres.

L'accord aérien UE-Maroc désormais élargi à tous les Etats membres de l'UE

Le Parlement européen a adopté, mercredi en plénière, l'extension de l'accord aérien entre le Maroc et l'Union européenne à la Bulgarie et à la Roumanie.

Avec cette adoption à une écrasante majorité (623 pour sur 688 votants) tous les Etats membres de l'UE sont désormais partie de cet accord.

Aucune modification n'a été apportée au contenu de l'accord, mais des adaptations techniques et linguistiques qui résultent de l'adhésion de la Bulgarie et de la

Roumanie à l'Union européenne y ont été introduites.

L'accord aérien unissant le Maroc et l'UE vise tant l'ouverture des marchés que le rapprochement des législations des deux parties en matière d'aviation. Il contient également des dispositions en termes d'investissements bilatéraux de part et d'autre.

Le Maroc, rappelle-t-on, a été le premier pays non européen à signer cet accord aérien avec l'UE.

L'innovation, un levier incontournable de compétitivité pour le secteur des exportations

La crise internationale que subit le secteur des exportations dans le monde a montré que l'innovation et l'adaptation des opérateurs économiques à leur nouvel environnement étaient des leviers incontournables de compétitivité, a indiqué le président de l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), Hassan Sentissi El Idrissi.

M. Sentissi, qui s'exprimait jeudi à l'occasion d'un webinar sous le thème "L'innovation, puissant levier pour booster vos capacités d'export", a noté que "le

Maroc l'a vécu en grand dans la gestion de la production et l'exportation des masques et dans la conception et la fabrication du premier respirateur artificiel 100% marocain", selon un communiqué de l'ASMEX.

Et de poursuivre qu'au lendemain de la secousse du Coronavirus, les flux du commerce international ont été particulièrement chamboulés et les opérateurs se sont rendus compte qu'il n'y avait plus d'acquis et qu'il y avait une nouvelle place à prendre par les exportateurs africains en général et marocains en particulier dans le nouvel échiquier mondial, notant qu'une seule condition cependant est nécessaire, à savoir innover pour trouver de nouveaux marchés, de nouveaux clients, de nouvelles approches et parfois même de nouveaux produits.

L'innovation est un outil de différenciation indispensable pour le développement des entreprises que ce soit au niveau national ou international, a-t-il insisté, expliquant que c'est un élément permettant de s'aligner, voire dépasser la concurrence étrangère et donc porter l'économie marocaine vers l'avant, rapporte la MAP.

De son côté, Salim Berbache, associé au sein du Cabinet Ucotra Consulting et expert en management et innovation a fait savoir que

l'innovation pouvait être traduite dans le contexte global de l'entreprise par la capacité à apporter des réponses appropriées aux facteurs d'influence externes et internes, ou encore à générer une valeur ajoutée et à pouvoir la recréer au fil du temps.

Selon lui, l'innovation se produit dans tous les domaines de l'économie et pas seulement dans les grandes entreprises de haute technologie, en conséquence, la création et le soutien d'écosystèmes et de réseaux d'innovation sont devenus une priorité pour de nombreux pays, dont le Maroc.

L'innovation se nourrit de deux ingrédients essentiels, à savoir d'une part la créativité humaine et, d'autre part, la capacité de l'entreprise à transformer les idées en solutions concrètes pour le marché, a-t-il ajouté, relevant que les entreprises regorgent, aujourd'hui, d'un potentiel créatif qui n'est cependant pas toujours suffisamment exploité. En créant le cadre interne favorable et en structurant un dispositif d'innovation adapté, les entreprises peuvent accélérer significativement leurs performances opérationnelles et leur croissance profitable.

La fondatrice et ancienne directrice générale de l'IMP³rove Academy en Allemagne, Eva Diedrichs, a rappelé, pour sa part, que

la propagation de la pandémie était un catalyseur pour l'innovation au sein des entreprises dont le but est bel et bien la création de la valeur pour le consommateur, l'entreprise elle-même, les collaborateurs, les partenaires et bien évidemment tout l'écosystème avec lequel les entreprises sont en interaction.

En outre, Mme Diedrichs a cité quelques exemples d'entreprises innovatrices au temps de la pandémie Covid-19, dont une entreprise de construction qui a pu adapter son offre avec la période du confinement à travers un mécanisme permettant au client d'effectuer des visites virtuelles aux bâtiments, une autre qui a changé sa production textile vers uniquement des masques de protection et aussi la création d'un hub allemand réunissant des entreprises appartenant à la même chaîne de valeur afin de consolider leurs efforts et trouver des solutions ensemble pour faire face aux répercussions du coronavirus.

En ce qui concerne la nature des liens "Innovation-Export", les participants se sont accordés à dire que l'export est facilité par l'innovation qui permet de générer des avantages concurrentiels et des atouts distinctifs et qu'il permet d'accroître les revenus au-delà du marché local, d'où l'amortissement des investissements en innovation.

Selon eux, l'export offre aussi à l'entreprise de nouveaux champs d'exploration de l'innovation et développe son écoute et agilité pour adapter son offre et répondre aux marchés ciblés.

Par ailleurs, les témoignages d'entreprises telles que Colorado, HPS ou encore Maghreb Industries ont permis d'apporter des éclairages concrets sur les réalisations dans ce domaine et les succès stories possibles à travers le levier de l'innovation.

Selon le "Global Innovation Index 2019", le Maroc est classé au (3ème) rang en Afrique et enregistré de meilleurs résultats mondiaux en termes d'Outputs de l'innovation (66ème) par rapport aux Inputs (83ème). Le Royaume a aussi pu se distinguer dans les actifs immatériels (43ème) au niveau mondial, (39ème) en ce qui concerne les dépôts de marques et (9ème) pour les dessins et modèles industriels.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec le cabinet Ucotra Consulting, s'inscrit dans le cadre du cycle de visioconférences organisées par l'association et ayant pour objectif d'accompagner et sensibiliser ses membres sur des thématiques visant à développer leur compétitivité à l'export, indique un communiqué de l'Association.



Une capacité à apporter des réponses appropriées aux facteurs d'influence externes et internes

L'AUSIM sur tous les fronts durant la période de crise du Covid-19

L'Association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc (AUSIM) a multiplié les initiatives ces trois derniers mois pour accompagner et soutenir son écosystème en cette période inédite de crise sanitaire. L'impact considérable subi sur la charge de travail et sur la nature même des tâches incombant aux entités responsables des systèmes d'information et de la transformation digitale, a mené l'AUSIM à prodiguer recommandations et conseils aux chargés des SI qui ont dû prendre, dans l'urgence, les actions nécessaires pour assurer la continuité des activités vitales des entreprises. Elle a également pro-

posé plusieurs mesures à mettre en place, définies par secteur d'activité, afin de réussir le passage au télétravail, tout en veillant à la sécurisation des données et à la lutte contre la cybercriminalité.

Dans ce sens, et pour accompagner ces volets, plusieurs webinaires ont été organisés par l'Association, depuis mars 2020, afin de traiter des thématiques aussi diverses qu'essentielles pour traverser cette période au mieux. Des initiatives qui ont eu de bons échos auprès de la communauté des décideurs, chefs d'entreprise, et particulièrement des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc.

«Depuis le lancement de nos rendez-vous virtuels, nous avons veillé à ce que les sujets que nous abordons dans nos webinaires avec nos experts soient à la fois des sujets d'actualité, diversifiés et traitant plusieurs problématiques. Nous avons présenté plusieurs cas d'études ainsi que des retours d'expérience afin de répondre aux différents questionnements de la communauté autour de l'IT et du digital, mais également au-delà du domaine IT. Le dernier webinar du 10 juin 2020, par exemple, a traité un sujet qui intéresse tous les citoyens actuellement. En effet, l'AUSIM a voulu apporter un éclairage sur l'application Wiqaytna afin

de permettre à chacun de faire son choix d'installer ou non l'application, en toute connaissance de cause», déclare Nihal Djebli, DG de l'AUSIM.

Les 8 autres webinaires initiés précédemment par l'Association ont abordé des sujets essentiels en cette période : le Plan de continuité d'activité, la cybersécurité, la data, la transformation digitale, le pilotage des budgets IT, l'intelligence collective, le télétravail et son impact sur l'équilibre familial ainsi que la communication de crise.

Par ailleurs, et en tant que force de proposition, l'AUSIM a été invitée, le 11 juin 2020, par le Conseil économique, social et environne-

mental du Maroc (CESE) afin d'échanger autour des principaux enjeux et défis liés au digital au Maroc. «Notre rencontre avec le CESE a été fructueuse. Nous avons débattu de plusieurs sujets d'actualité, notamment l'inclusion numérique et les facteurs clés de succès qui pourront favoriser la mise en place d'un écosystème digital éthique, équitable et bien gouverné. L'AUSIM se réjouit d'apporter sa touche au développement du digital au Maroc et de répondre ainsi à l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste», souligne Mohamed SAAD, président de l'AUSIM.

Les ministres de la Culture de l'ISESCO s'engagent à renforcer la place de la culture face aux crises

Les participants à la Conférence extraordinaire virtuelle des Ministres de la culture des états membres de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) se sont engagés en faveur de la promotion de la place de la culture dans les sociétés de demain pour faire face aux défis futurs.

Dans une Déclaration finale ayant sanctionné cette conférence, organisée avec la participation de 50 États et 22 organisations internationales sous le thème "Durabilité de l'action culturelle face aux crises (COVID-19)", les ministres de la Culture, ainsi que les chefs et représentants des organisations internationales et régionales se sont également engagés "à soutenir et développer la culture numérique, en renforçant la sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel et en encourageant la culture de la solidarité culturelle".

Le Maroc était représenté à cette conférence par le ministre de la Cul-

ture, de la Jeunesse et des Sports, M. Othman El Firdaouss, qui a présenté, à l'occasion, un certain nombre d'initiatives culturelles prises par le Royaume pour atténuer les répercussions de la pandémie sur le secteur culturel, notamment le lancement d'un programme de soutien aux producteurs de contenus culturels d'une valeur de 100 millions de dirhams, et la mise en place de partenariats avec les institutions culturelles nationales.

Lors de cette conférence, les différents intervenants se sont engagés à mettre en place des projets et programmes culturels destinés à rapprocher la culture des citoyens dans les zones urbaines et rurales, et à améliorer la situation actuelle de l'action culturelle et des intellectuels via une nouvelle vision plus créative, développée et adaptée aux grandes orientations qui s'imposent fortement sur la scène internationale, notamment la promotion de la diversité culturelle, la protection du patrimoine matériel et

l'immatériel et le recours aux applications de l'intelligence artificielle, lit on dans la déclaration finale publiée sur le site internet de l'organisation, basée à Rabat. Ils ont également réitéré leur soutien à la vision de l'Organisation, basée sur la sauvegarde, la protection, l'appui et la remise en état du patrimoine culturel et civilisationnel du monde islamique pour préserver son identité culturelle, ainsi que sur la consécration des droits de l'homme, en particulier les droits culturels, notamment en temps de crises et de catastrophes.

Dans la même veine, la déclaration finale a souligné l'importance de développer le tourisme culturel et de renforcer la complémentarité entre le secteur culturel et le secteur sportif dans l'édification de l'Homme, à travers la mise en place d'un système intégré de programmes au profit des différentes catégories sociétales. Les participants ont également souligné l'importance du Projet stratégique

culturel numérique porté par l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture en tant qu'initiative proactive pour la gestion de la chose culturelle, se félicitant de l'initiative "Foyer numérique de l'ISESCO", qui constitue une plateforme de connaissances dans les domaines de l'éducation, des sciences, de l'innovation et des sciences humaines, et englobe le programme "La culture à distance". A cet égard, ils se sont engagés à soutenir ce programme et à enrichir les contenus numériques, en particulier le Portail du patrimoine dans le monde islamique et les bibliothèques numériques, exprimant leur volonté de coopérer avec le Centre de l'ISESCO du patrimoine et le Comité du patrimoine dans le monde islamique, afin de mettre en relief la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel des Etats membres et d'accélérer l'inscription du plus grand nombre possible de sites du patrimoine matériel.



Des artistes noirs intentent un procès à YouTube pour discrimination



Un groupe de créateurs de contenus sur YouTube a lancé une action en justice contre la plateforme vidéo de Google, qu'ils accusent de discrimination contre les artistes Afro-Américains. Les plaignants "intentent ce procès pour réparer les discriminations raciales systématiques, ouvertes et intentionnelles perpétrées par Google/YouTube", déclarent-ils en préambule de leur dossier de plus de 200 pages, déposé dans une cour fédérale californienne.

Kimberly Carleste Newman, Lisa Cabrera, Catherine Jones et Denotra Nicole Lewis considèrent que la plateforme exerce un pouvoir démesuré sur les contenus vidéos disponibles et sur la façon d'en tirer des revenus. Le modèle économique de YouTube, comme la plupart des réseaux sociaux, repose sur un ciblage publicitaire très fin et à très grande échelle. Les prix payés par les annonceurs et les montants perçus par les créateurs dépendent de nombreux paramètres, dont le nombre d'abonnés à une chaîne ou le nombre de vues par vidéo. La filiale du groupe américain "divise les contenus vidéos en fonction de l'ethnie, de l'identité et des points de vue afin de vendre des publicités à des tiers, sans s'occuper des contenus", argumentent les plaignants. La plateforme "monétise les créateurs dont

les abonnés et le public tombent dans la «bonne démographie» et leur verse des millions de dollars tous les mois, que ces individus se conforment aux règles du réseau ou non", ajoutent-ils.

Google n'a pas répondu à une requête de l'AFP dans l'immédiat. Chacun des quatre créateurs accuse en outre YouTube d'avoir retiré des vidéos, voire même leur chaîne, sans raison valable ou sans raison tout court. L'action en justice survient dans un contexte de tensions sur les questions d'égalité raciale aux Etats-Unis.

Des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées dans la rue et sur les réseaux sociaux, pour protester contre les violences policières et le racisme systémique, depuis le meurtre de George Floyd, un Afro-Américain, par un policier blanc. En réaction, certaines autorités ont lancé des réformes et de nombreuses entreprises ont affiché leur solidarité avec des dons, des initiatives concrètes et des promesses de recruter une main d'oeuvre plus diverse. Google, notamment, a annoncé mercredi le versement de 275 millions de dollars à différentes causes permettant de lutter contre la discrimination raciale, dont 100 millions déjà promis par YouTube pour soutenir les artistes noirs.

Ameur Cherqui en finale du concours panafricain de critique cinématographique



Le critique de cinéma marocain Ameur Cherqui a atteint la phase finale du Concours panafricain de la critique cinématographique organisé par l'Agence panafricaine d'ingénierie culturelle (APIC). Avec la critique intitulée "Un air de Kora, la force des frontières fragiles", Cherqui est le premier finaliste retenu (lauréat) par le jury du concours panafricain de la critique cinématographique, a indiqué l'APIC, dont le siège est basé au Burkina Faso. L'article de Cherqui aborde le film "Un air de Kora" de la réalisatrice sénégalaise Angel Diabang (2019). Cette œuvre raconte l'histoire de Salma, une jeune musulmane qui

rêve de jouer à l'instrument traditionnel de "Kora", une activité traditionnellement réservée aux hommes, alors elle essaie d'y parvenir en secret.

Ameur Cherqui est également réalisateur de documentaires, formateur au Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Errachidia et chercheur à la Faculté des lettres de Béni Mellal.

Le critique de cinéma malgache, Aina Randrianantoandro, et le critique et journaliste sénégalais, Mamadou Oumar Camara, ont également atteint la phase finale du concours pour des articles critiques sur la même œuvre cinématographique.

Le concours panafricain de critique de cinéma est organisé par l'APIC en prélude à la 1ère session de la Semaine Panafricaine de la Critique d'Art, dans le cadre du programme Noocultures.

Il est organisé en partenariat avec Africine.org - FACC, la Fédération Africaine de la Critique Cinématographique (FACC) et la Société Soudanaise de Connexion, avec la participation des critiques du Maroc, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Sénégal, du Cameroun, de l'Angola, de Madagascar et de la Côte d'Ivoire.

Bouillon de culture

Dessin inédit de Victor Hugo

Un dessin inédit de Victor Hugo, "Départ du ballon", s'est vendu 37.500 euros à Paris, soit le double de son estimation haute (18.000 euros), a annoncé la maison de ventes Sotheby's. Ce beau dessin de l'auteur des Misérables, qui fut aussi un dessinateur de talent, montre un ballon avec une nacelle s'élever au-dessus des toits et des clochers de Paris, dans des couleurs laiteuses. Il témoigne de la guerre de 1870 et de la période très humiliante du siège de Paris par les Prussiens. "Départ du ballon" est un hommage aux ballons montés utilisés pendant le siège pour communiquer hors de la ville. Parmi les 67 qui s'élevèrent en 1870 et 1871, celui du 26 septembre 1870 transportait des tracts écrits par Victor Hugo qui furent lâchés au-dessus des lignes ennemies. Le photographe Nadar avait demandé à Hugo si un autre ballon, le 18 octobre 1870, pouvait être baptisé de son nom : "Je ne demande pas mieux que de monter au ciel par vous!", lui avait répondu le poète.



L'IMA célèbre la Fête de la musique



L'Institut du monde arabe (IMA) et son président, Jack Lang, proposent une programmation exceptionnelle pour célébrer, la musique sous toutes ses formes, et dans toutes les langues, à Paris et dans le monde entier.

La Fête de la musique a lieu à travers le monde le 21 juin de chaque année, principalement le soir et la nuit jusqu'au lendemain matin. Elle est actuellement célébrée dans une centaine de pays à travers divers festivals de musique locaux.

Dimanche à Paris, l'IMA propose dès 13h00 (GMT+2), dans le respect des distances de sécurité, Coronavirus oblige !, un événement inédit et unique en son genre: le plus grand karaoké en plein air du monde, avec une playlist mêlant rap, raï, R&B et chanson arabe, apprend-on auprès de l'IMA.

Au programme, Cheb Khaled, 113, Aya Nakamura, TLC, Jul, 123 Soleil, Kendrick Lamar, Diam's, NTM, Booba, ONB, Heuss l'enfoiré, Amr Diab, Saïan Supa Crew, Kanye West, PNL, Dams, Georges Wassouf... En

français, en arabe et en anglais, les personnes intéressées sont invitées à venir fêter la musique en chanson sur le parvis de l'IMA, à une condition : celle de réserver gratuitement leur place sur le site de l'Institut, recommande l'IMA. Par ailleurs et dans le cadre de l'opération United We Stream France, qui a pour objectif de lever des fonds pour soutenir les artistes électro et la «club culture» durement frappés par la Covid-2019, l'Institut du monde arabe accueillera, dimanche à 17h00, cinq heures de DJ sets et de performances musicales, qui ne seront pas en public, mais diffusés en direct sur Arte Concert, les réseaux sociaux de l'Institut et ceux des médias partenaires de l'initiative.

Depuis 2014 et sous l'impulsion de son président Jack Lang, l'IMA ouvre largement ses portes aux musiques électroniques avec le festival Arabofolies et les soirées Arabic Sound System, qui ont accueilli près d'une centaine d'artistes mêlant électro et musiques du monde arabe.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque chose
qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

« Mon affaire à moi, en tout cas, ce n'était pas le raisonnement. C'était le hibou roux, cette sale aventure où de sales bouches empestées annonçaient à un homme dans les chaînes qu'il allait mourir et réglèrent toutes choses pour qu'il meure, en effet, après des nuits et des nuits d'agonie pendant lesquelles il attendait d'être assassiné les yeux ouverts. Mon affaire, c'était le trou dans la poitrine. Et je me disais qu'en attendant, et pour ma part au moins, je refuserais de jamais donner une seule raison, une seule, vous entendez, à cette dégoûtante boucherie. Oui, j'ai choisi cet aveuglement obstiné en attendant d'y voir plus clair.

« Depuis, je n'ai pas changé. Cela fait longtemps que j'ai honte, honte à mourir d'avoir été, fût-ce de loin, fût-ce dans la bonne volonté, un meurtrier à mon tour. Avec le temps, j'ai simplement aperçu que même ceux qui étaient meilleurs que d'autres ne pouvaient s'empêcher aujourd'hui de tuer ou de laisser tuer parce que c'était dans la logique où ils vivaient et que nous ne pouvions pas faire un geste en ce monde sans risquer de faire mourir. Oui, j'ai continué d'avoir honte, j'ai appris cela, que nous étions tous dans la peste, et j'ai perdu la paix. Je la cherche encore aujourd'hui, essayant de les comprendre tous et de n'être l'ennemi mortel de personne. Je sais seulement qu'il faut faire ce qu'il faut pour ne plus être un pestiféré et que c'est là ce qui peut, seul, nous faire espérer la paix, ou une bonne mort à son défaut. C'est cela qui peut soulager les hommes et, sinon les sauver, du moins leur faire le moins de mal possible et même parfois un peu de bien. Et c'est pour-quoi j'ai décidé de refuser tout ce qui, de près ou de loin, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, fait mourir ou justifie qu'on fasse mourir.

« C'est pourquoi encore cette épidémie ne m'apprend rien, sinon qu'il faut la combattre à vos côtés. Je sais de science certaine (oui, Rieux, je sais tout de la vie, vous le voyez bien) que chacun la porte en soi, la peste, parce que personne, non, personne au monde n'en est indemne. Et qu'il faut se surveiller sans arrêt pour ne pas être amené, dans une minute de distraction, à respirer dans la figure d'un autre et à lui coller l'infection. Ce qui est naturel, c'est le microbe. Le reste, la santé, l'intégrité, la pureté, si vous voulez, c'est un effet de la volonté et d'une volonté qui ne doit jamais s'arrêter. L'honnête homme, celui qui n'infecte presque personne, c'est celui qui a le moins de distraction possible. Et il en faut de la volonté et de la tension pour ne jamais être distraité ! Oui, Rieux, c'est bien fatigant d'être un pestiféré. Mais c'est encore plus fatigant de ne pas vouloir l'être. C'est pour cela que tout le monde se montre fatigué, puisque tout le monde, aujourd'hui, se trouve un peu pestiféré. Mais c'est pour cela que quelques-uns, qui veulent cesser de l'être, connaissent une extrémité de fatigue dont rien ne les délivrera plus que la mort.

« D'ici là, je sais que je ne vauds plus rien pour ce monde lui-même et qu'à partir du moment où j'ai renoncé à tuer, je me suis condamné à un exil définitif. Ce sont les au-



tres qui feront l'histoire. Je sais aussi que je ne puis apparemment juger ces autres. Il y a une qualité qui me manque pour faire un meurtrier raisonnable. Ce n'est donc pas une supériorité. Mais maintenant, je consens à être ce que je suis, j'ai appris la modestie. Je dis seulement qu'il y a sur cette terre des fléaux et des victimes et qu'il faut, autant qu'il est possible, refuser d'être avec le fléau. Cela vous paraît peut-être un peu simple, et je ne sais si cela est simple, mais je sais que cela est vrai. J'ai entendu tant de raisonnements qui ont failli me tourner la tête, et qui ont tourné suffisamment d'autres têtes pour les faire consentir à l'assassinat, que j'ai compris que tout le malheur des hommes venait de ce qu'ils ne tenaient pas un langage clair. J'ai pris le parti alors de parler et d'agir clairement, pour me mettre sur le bon chemin. Par conséquent, je dis qu'il y a les fléaux et les victimes, et rien de plus. Si, disant cela, je deviens fléau moi-même, du moins, je n'y suis pas consentant. J'essaie d'être un meurtrier innocent. Vous voyez que ce n'est pas une grande ambition.

« Il faudrait, bien sûr, qu'il y eût une troisième catégorie, celle des vrais médecins, mais c'est un fait qu'on n'en rencontre pas beaucoup et que ce doit être difficile. C'est pourquoi j'ai décidé de me mettre du côté des victimes, en toute occasion, pour limiter les dégâts. Au milieu d'elles, je peux du moins chercher comment on arrive à la troisième catégorie, c'est-à-dire à la paix. »

En terminant, Tarrou balançait sa jambe et frappait doucement du pied contre la terrasse. Après un silence, le docteur se souleva un peu et demanda si Tarrou avait

une idée du chemin qu'il fallait prendre pour arriver à la paix.

— Oui, la sympathie.

Deux timbres d'ambulance résonnèrent dans le lointain. Les exclamations, tout à l'heure confuses, se rassemblèrent aux confins de la ville, près de la colline pierreuse. On entendit en même temps quelque chose qui ressemblait à une détonation. Puis le silence revint. Rieux compta deux clignements de phare. La brise sembla prendre plus de force, et du même coup, un souffle venu de la mer apporta une odeur de sel. On entendait maintenant de façon distincte la sourde respiration des vagues contre la falaise.

— En somme, dit Tarrou avec simplicité, ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment on devient un saint.

— Mais vous ne croyez pas en Dieu.

— Justement. Peut-on être un saint sans Dieu, c'est le seul problème concret que je connaisse aujourd'hui.

Brusquement, une grande lueur jaillit du côté d'où étaient venus les cris et, remontant le fleuve du vent, une clameur obscure parvint jusqu'aux deux hommes. La lueur s'assombrit aussitôt et loin, au bord des terrasses, il ne resta qu'un rougeoiement. Dans une panne de vent, on entendit distinctement des cris d'hommes, puis le bruit d'une décharge et la clameur d'une foule. Tarrou s'était levé et écoutait. On n'entendait plus rien.

— On s'est encore battu aux portes.

— C'est fini maintenant, dit Rieux.

Tarrou murmura que ce n'était jamais fini et qu'il y aurait encore des victimes,

parce que c'était dans l'ordre.

— Peut-être, répondit le docteur, mais vous savez, je me sens plus de solidarité avec les vaincus qu'avec les saints. Je n'ai pas de goût, je crois, pour l'héroïsme et la sainteté. Ce qui m'intéresse, c'est d'être un homme.

— Oui, nous cherchons la même chose, mais je suis moins ambitieux.

Rieux pensa que Tarrou plaisantait et il le regarda. Mais dans la vague lueur qui venait du ciel, il vit un visage triste et sérieux. Le vent se levait à nouveau et Rieux sentit qu'il était tiède sur sa peau. Tarrou se secoua :

— Savez-vous, dit-il, ce que nous devrions faire pour l'amitié ?

— Ce que vous voulez, dit Rieux.

— Prendre un bain de mer. Même pour un futur saint c'est un plaisir digne.

Rieux souriait.

— Avec nos laissez-passer, nous pouvions aller sur la jetée. À la fin, c'est trop bête de ne vivre que dans la peste. Bien entendu, un homme doit se battre pour les victimes. Mais s'il cesse de rien aimer par ailleurs, à quoi sert qu'il se batte ?

— Oui, dit Rieux, allons-y.

Un moment après, l'auto s'arrêta près des grilles du port. La lune s'était levée. Un ciel laiteux projetait partout des ombres pâles. Derrière eux s'élevait la ville et il en venait un souffle chaud et malade qui les poussait vers la mer. Ils montrèrent leurs papiers à un garde qui les examina assez longuement. Ils passèrent et à travers les terre-pleins couverts de tonneaux, parmi les senteurs de vin et de poisson, ils prirent la direction de la jetée. Peu avant d'y arriver, l'odeur de l'iode et des algues leur annonça la mer. Puis ils l'entendirent.

Elle sifflait doucement au pied des grands blocs de la jetée et, comme ils les gravissaient, elle leur apparut, épaisse comme du velours, souple et lisse comme une bête. Ils s'installèrent sur les rochers tournés vers le large. Les eaux se gonflaient et redescendaient lentement. Cette respiration calme de la mer faisait naître et disparaître des reflets huileux à la surface des eaux. Devant eux, la nuit était sans limites. Rieux, qui sentait sous ses doigts le visage grêlé des rochers, était plein d'un étrange bonheur. Tourné vers Tarrou, il devina, sur le visage calme et grave de son ami, ce même bonheur qui n'oubliait rien, pas même l'assassinat.

Ils se déshabillèrent. Rieux plongea le premier. Froides d'abord, les eaux lui parurent tièdes quand il remonta. Au bout de quelques brasses, il savait que la mer, ce soir-là, était tiède, de la tiédeur des mers d'automne qui reprennent à la terre la chaleur emmagasinée pendant de longs mois. Il nageait régulièrement. Le battement de ses pieds laissait derrière lui un bouillonnement d'écume, l'eau fuyait le long de ses bras pour se coller à ses jambes. Un lourd clapotement lui apprit que Tarrou avait plongé. Rieux se mit sur le dos et se tint immobile, face au ciel renversé, plein de lune et d'étoiles. Il respira longuement. Puis il perçut de plus en plus distinctement un bruit d'eau battue, étrangement clair dans le silence et la solitude de la nuit. Tarrou se rapprochait, on entendit bientôt sa respiration. Rieux se retourna, se mit au niveau de son ami, et nagea dans le même rythme. Tarrou avançait avec plus de puissance que lui et il dut précipiter son allure. Pendant quelques minutes, ils avancèrent avec la même cadence et la même vigueur, solitaires, loin du monde, libérés enfin de la ville et de la peste. Rieux s'arrêta le premier et ils revinrent lentement, sauf à un moment où ils entrèrent dans un courant glacé. Sans rien dire, ils précipitèrent tous deux leur mouvement, fouettés par cette surprise de la mer.

(A suivre)



Réunion par vidéoconférence du CNOM

Examen du projet de mise en place d'une académie olympique digitale marocaine



Le bureau exécutif du Comité national olympique marocain (CNOM) a tenu, mercredi, sa 22^e réunion par vidéoconférence consacrée à la discussion d'un certain nombre de sujets notamment la conjoncture actuelle marquée par la pandémie de coronavirus.

Tenue par vidéoconférence dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire décrétées par les autorités gouvernementales afin de lutter contre la propagation de la pandémie, la réunion a été l'occasion d'échanger autour des webinaires tenus en période de confinement, du projet de mise en place d'une académie olympique digitale marocaine et de la prochaine assemblée générale devant statuer sur l'exercice 2019, a indiqué un communi-

qué du CNOM publié jeudi sur son site internet.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la précédente réunion, le Comité exécutif s'est félicité de l'organisation de plusieurs webinaires ayant abordé des thèmes variés (préparation physique, nutrition, préparation mentale...), collant au plus près des préoccupations de nos sportifs, a fait savoir le communiqué, notant que ces webinaires s'inscrivent en droite ligne dans le projet de mise en place d'une académie olympique digitale marocaine.

Cette nouvelle plateforme en ligne, poursuit le communiqué, aura pour objectif général la diffusion des valeurs olympiques et l'approfondissement de la réflexion sur le

sport et sa place chez les individus et dans la société. Elle aura pour objectifs plus spécifiques et opérationnels, d'une part, d'offrir une formation certifiante aux sportifs, cadres techniques, administrateurs et dirigeants et, d'autre part, de contribuer à un meilleur positionnement régional, continental et international du CNOM.

Par ailleurs, le Comité exécutif s'est penché sur la tenue de la prochaine assemblée générale devant statuer sur l'exercice 2019, a souligné la même source, précisant que le Comité a pris acte de la disponibilité des documents y afférents mais a estimé que sa date ne pourra être fixée qu'en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives des pouvoirs publics.

Divers

Sport scolaire

Quelque 82 élèves (40 filles et 42 garçons) se sont distingués lors du tournoi national à distance scolaire dans les disciplines de karaté, de taekwondo et des échecs, ainsi que dans le concours national de créations cinématiques pour les élèves en situation de handicap.

Organisé du 18 mai au 15 juin par le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec les Fédérations Royales marocaines du sport scolaire, de taekwondo, des échecs et de karaté et disciplines associées, ce tournoi a connu la participation de 2.592 élèves (954 filles et 1.638 garçons) représentant les différentes académies régionales de l'éducation et de la formation.

Handisport

La Fédération Royale marocaine des sports pour personnes handicapées organise, du 24 au 28 juin, des sessions de formation à distance au profit des entraîneurs, arbitres, managers et athlètes des clubs et associations affiliés.

Ces formations, qui se dérouleront sous la supervision du directeur technique et national et des cadres techniques et médicaux ainsi que des experts internationaux dans le domaine, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation (2019-2020) de la Fédération qui apporte une attention particulière à la formation de ses cadres.

L'OCS procède à la désinfection de son centre d'entraînement

L'Olympic Club de Safi (OCS), section football, a annoncé avoir mené une opération de stérilisation et de désinfection globale des différentes dépendances de son centre d'entraînement au Carting, en prévision de tout éventuel développement relatif à la reprise de l'activité sportive dans le Royaume.

Le club de la Botola Pro D1 indique, dans ce sillage, que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives et de précaution, préconisées par les autorités compétentes pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

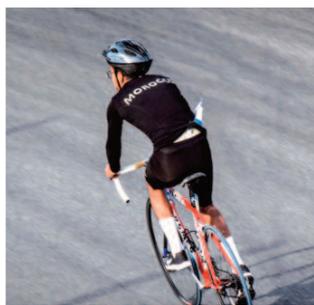
Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, l'OCS relève également avoir doté le centre des différents moyens nécessaires pour la prévention

du nouveau coronavirus, notamment la mise en place des stickers de signalisation pour le respect de la distanciation physique.

Par ailleurs, le club safiot a annoncé la réouverture de sa boutique officielle "OCSSTORE", tout en veillant scrupuleusement au respect des consignes et mesures de prévention en vigueur.

L'Olympic Club de Safi occupait la 13^e place au classement de la Botola Pro D1, avec 21 points à l'issue de 19 journées (03 victoires, 12 nuls et 04 défaites) avant la suspension des activités sportives dans le cadre des mesures proactives et préventives entreprises par le Royaume pour enrayer la propagation de la pandémie du Covid-19, rappelle-t-on.

Formation à distance au profit des arbitres arabes de cyclisme



L'Union arabe de cyclisme organise, du 19 au 22 juin, la première session de formation à distance au profit des arbitres arabes sur piste.

Cette session connaîtra la participation de plus de 25 arbitres (dames et messieurs

de différents pays arabes, dont les Marocains Kaïs Chouaib et Mohamed Ayoub Radeif, a souligné jeudi un communiqué de l'Union arabe de cyclisme. Cette session est la première du genre au niveau de l'Union, a fait savoir le communiqué, notant que la formation, qui sera supervisée par le secrétaire général de l'Union, Ismail Al Hosni, verra la participation de l'arbitre tunisien Lotfi Bensedrine qui donnera des conférences sur le sujet.

L'Union vise, à travers l'organisation de cette session de formation, à habilitier un certain nombre d'arbitres de piste, afin d'obtenir le certificat d'arbitre d'élite puis international, a indiqué la même source. La formation s'inscrit dans le cadre du plan de l'Union visant à habilitier les arbitres, rappelle le communiqué, notant que plusieurs arbitres ont déjà obtenu des certificats et des licences d'élite sur route.

Ligue des champions

"Final 8", élimination directe, terrain neutre... ça change quoi ?



Spectacle condensé et "passionnant" ou compétition au rabais ? La décision de l'UEFA d'achever l'édition 2020 de la Ligue des champions en août, dans une même ville (Lisbonne) et via des matches à élimination directe, oblige les grands clubs à "s'adapter" à un format inédit.

Sans les matches aller-retour et l'avantage du but à l'extérieur, Liverpool n'aurait probablement pas réussi à accéder en finale l'an dernier dans un "Final 8" à quatre ou double. Sans l'appui de son stade et la chaleur de son public, les "Reds" pouvaient-ils renverser Barcelone 4-0... après avoir perdu 3-0 à l'aller ?

Privée de la possibilité de revivre les "remontadas" qui ont écrit la légende récente, "cette formule inédite", qui se jouera du 12 au 23 août à Lisbonne, "sera passionnante et riche en émotions", veut toutefois croire Nasser Al-Khelaiif, président du Paris SG et du groupe beIN sports, l'un des principaux diffuseurs de la compétition.

"Je trouve ça pas mal de faire les quarts de finale, demi-finales et la finale en un seul match. Surtout de le faire en un seul endroit, il y aura 15 jours où tout va se décider", a commenté Zinedine Zidane, l'entraîneur français du Real Madrid, triple vainqueur de l'épreuve comme technicien principal.

Mais c'est une petite révolution que l'UEFA a officialisé mercredi en dévoilant le nouveau calen-

drier de la phase finale de la C1, qui avait dû être suspendu en mars à cause de la pandémie de coronavirus. Ce "Super 8" aura lieu entre le stade Alvalade, où évolue le Sporting, et le stade de la Luz, antre du Benfica.

Pour l'entraîneur du Bayern Munich Hansi Flick, aucune crainte à avoir car "il connaît très bien" ce type de compétition pour avoir été champion du monde avec l'Allemagne comme adjoint de Joachim Löw en 2014.

"C'est pourquoi je crois que nous pouvons nous en sortir. La forme du jour sera décisive", explique le champion d'Allemagne, qui doit encore jouer son 8e de finale retour contre Chelsea, après avoir remporté l'aller 3-0 en Angleterre.

Avoir "eu la chance de redémarrer son championnat très tôt", presque un mois avant tous les autres concurrents espagnols, italiens, et anglais, fait-il du Bayern le nouveau grand favori de la compétition ?

"Nous avons été les pionniers, nous devons faire en sorte d'en tirer le meilleur profit, si nous ne rejoignons qu'en août", a-t-il espéré, alors que le PSG et Lyon, ses concurrents français, aborderont ces chocs après cinq mois d'inactivité en raison de l'arrêt de la Ligue 1.

Au niveau stratégique, les matches sans filet qui s'annoncent incitent-ils à une plus grande prudence défensive ou à davantage d'audace offensive ?

"Les gros clubs ne vont pas renier leur style

parce que c'est un match couperet, estime auprès de l'AFP Jacques Santini, ancien entraîneur de Lyon et Tottenham. Les plus forts et les plus sûrs de leur potentiel seront quand même avantagés mais la préparation mentale et surtout la présence du public est un élément qui va compter."

Encore incertaine en raison de la crise sanitaire, la présence ou non des supporters sera tranchée à la "mi-juillet", a annoncé mercredi l'UEFA. De quoi faire de la C1 2020 une coupe au rabais par rapport aux éditions précédentes ?

"Peut-être. Il reste huit clubs avec un même objectif et on peut penser que ça garde une certaine saveur", a confié Leonardo, directeur sportif du PSG, dimanche dans un entretien au JDD. Je ne sais pas quoi en penser."

"Le vainqueur de la Ligue des champions va devoir profiter, il sera reconnu, même si ce sera un championnat bizarre. Mais le vainqueur va savourer son titre", tranche l'ex-vedette du Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions en 1998.

A contrario, un succès populaire sur et en dehors des terrains peut-il pousser l'UEFA à reconduire un "Final 8" à l'avenir ?

"Que ce soit l'UEFA ou la Fifa, ce sont les diffuseurs qui dictent leur loi, estime Jacques Santini. Ils vont perdre des diffusions de matches et donc les TV risquent de ne pas être d'accord pour pérenniser ce format."

Sans public, jouer à domicile devient un handicap

En l'absence de public banni des stades pour cause de coronavirus, jouer à domicile n'est plus un avantage et est même devenu un handicap pour les équipes professionnelles de football, selon les calculs savants d'un économiste norvégien.

Directeur des investissements de la banque Nordea et fan de ballon rond, Robert Naess a noté un bouleversement des tendances habituelles depuis la reprise des championnats professionnels en Allemagne et en Norvège, où le gros de la vague épidémique est passé.

D'après ses calculs, les 56 matches disputés en Bundesliga depuis la mi-mai n'ont débouché que sur 13 victoires à domicile et deux fois plus de victoires des visiteurs, une tendance inédite et quasi diamétralement opposée à celle observée sur 20 ans.

Et en Norvège, où le championnat a redémarré cette semaine avec au maximum 200 spectateurs par stade, aucune des 16 équipes en lice ne s'est imposée à domicile tandis que cinq se sont imposées à l'extérieur, du jamais vu pour une première journée depuis 1970.

"Cela peut être psychologique: pour les hôtes, c'est un peu triste parce qu'ils sont habitués à jouer devant leur public qui les stimule", avance Robert Naess.

"Mais quand ils arrivent devant des tribunes vides, ils sont un peu déprimés tandis que les visiteurs bénéficient d'un surcroît d'énergie parce qu'ils voient leurs adversaires privés des avantages" du 12e homme, a-t-il déclaré à l'AFP.

Jouer à domicile est habituellement un avantage flagrant, montrent ses calculs. Sur 181.962 matches que l'économiste a recensés dans 62 pays, 46% se sont soldés par une victoire des hôtes, 29% par celle des visiteurs et 25% par un nul.

Les données telles que la distance parcourue pour disputer la rencontre et les conditions météorologiques le jour du match ne semblent pas influencer sensiblement sur les résultats, selon lui.

"Qu'apporte le public ?", s'est-il demandé. "Un avantage, peut-être le plus important, c'est qu'il encourage ses joueurs. Un autre, c'est qu'il influe sur l'arbitre qui fait des erreurs, c'est humain, mais qui est particulièrement vigilant à ce qu'elles ne pénalisent pas les hôtes" sous peine d'être copieusement sifflé.

Rien de très scientifique à cela, souligne l'économiste, mais une sérieuse piste de réflexion.

L'UEFA veut un mercato harmonisé et assouplit le fair-play financier

L'UEFA a appelé jeudi l'ensemble des fédérations européennes à harmoniser les dates du mercato d'été avec une clôture au 5 octobre, annonçant également un assouplissement des règles du fair-play financier pour répondre à la crise du coronavirus.

Réuni mercredi et jeudi en visioconférence, le comité exécutif de l'UEFA "a appelé ses fédérations membres à adopter une date de clôture du prochain mercato d'été harmonisée, cette date étant fixée au 5 octobre", a indiqué l'instance dans un communiqué.

La date limite d'enregistrement des joueurs pour la phase de groupes des compétitions européennes de clubs pour la saison 2020-2021, qui débuteront le 20 octobre, a été fixée au 6 octobre, a précisé l'UEFA.

Le mercato d'été a été repoussé en Europe en raison de la pandémie de coronavirus qui a contraint à interrompre les championnats en mars. Les compétitions, dont les championnats nationaux, ont repris dans la plupart des pays, notamment en Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre et Portugal, mais pas en France ni aux Pays-Bas.

La semaine dernière, la Fifa avait annoncé qu'elle modifierait ses règlements sur les fenêtres de transferts pour prendre en compte la longue in-

terruption des compétitions liée au coronavirus, autorisant sous conditions la fenêtre estivale à chevaucher exceptionnellement les fins de championnats 2019-2020 reprogrammés pendant l'été.

Le marché d'été étant censé durer 12 semaines, selon le règlement de la Fifa, cette fenêtre internationale de transferts pourrait donc s'ouvrir début juillet et se refermer début octobre si les fédérations nationales suivent la recommandation de l'UEFA. La décision de la Fifa a été prise pour permettre aux clubs encore engagés dans leurs championnats respectifs pendant l'été d'enregistrer au même moment de nouveaux joueurs. Mais ces joueurs ne pourront être alignés en matches officiels que pour les rencontres de la saison 2020-2021, pas pour celles de la saison à finir.

Mercredi, l'UEFA a annoncé que les éditions 2019-2020 de la Ligue des champions et de la Ligue Europa, interrompues en mars au stade des 8e de finale, se termineraient chacune par un tournoi final disputé en août, respectivement au Portugal et en Allemagne.

L'instance a également annoncé jeudi un assouplissement temporaire des règles du fair-play financier (FPF), qui interdit à un club engagé en compétition européenne de dépenser plus que ce qu'il ne gagne et encadre étroitement les injections de capitaux de la part des propriétaires.

Ces "mesures d'urgence temporaires" ont été adoptées afin de "tenir compte des répercussions négatives du Covid-19 sur les finances des clubs", a expliqué l'UEFA.

L'objectif est de donner aux clubs "de la flexibilité" tout en veillant à ce qu'ils continuent de "remplir leurs obligations en matière de transferts et de salaires dans les délais impartis" et de leur offrir "plus de temps pour quantifier et expliquer les pertes non anticipées en matière de recettes".

Les mesures provisoires prévoient notamment une évaluation de l'exercice 2020 reportée d'une saison: la période de surveillance évaluée lors de la saison 2020-2021 est raccourcie, ne couvrant que les exercices comptables s'achevant en 2018 et 2019.

De plus, "les exercices 2020 et 2021 sont évalués comme s'il s'agissait d'une seule période", ajoute l'UEFA, ce qui doit permettre d'étaler les pertes sur deux exercices.

Ces assouplissements des règles du FPF ne s'appliquent pas à l'Olympique de Marseille, dont le dossier a été transmis début mars à l'instance de jugement du contrôle financier des clubs (CFC).

Le club encourt des sanctions pour ne pas avoir respecté un accord conclu en 2016 et qui prévoyait qu'il revienne à l'équilibre financier sur l'exercice 2019.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AFFRAN-CHI	LEÇON DE CONDUITE	CASANIÈRE	DISPARUE DANS UNE IMPLOSION	EN CATIMINI	AUBE PÈRE DE SEM	BLÈCHE	MISTON
CASSE-PIEDS						QUARTIER DE ROME	
GROS SERPENT			VENT CHAUD BOURSE				
				CARDINAUX GRECQUE INVERSÉE		EN CHUTE TRANCHÉ	
ÉTEINTS RADINS				FIN DE VERBE		NAVIRE AIGUILLON	
							PARTS
ANCÊTRE DE LA BICYCLETTE	DE BAS EN HAUT: CHOPE			ROULÉ ROMAINS	FOYER		
		VOYELLES TRESSAILLIR				EN ATTENTE	
D'ACCORD COMBINE					PETIT CUBE	COUP DE FEU	AFFLUX
INTERDITES	VOYELLES DON DU CIEL			LE BOUT DE LA LANGUE	DE BAS EN HAUT: PRAIRIE	ROND	
						DONNE LE CHOIX	
RUSÉE	PSYCHOLOGUE AUTRICHIEN					PARÉ	
				UN TANTINET		PRONOM	

Solution mots flechés d'hier

FILS DE PÉPÈLE	I	PARTIE DE COMPAGNE	SOMMETS	MARQUE L'EMBARRAS	D	CUBE POLIF	CAROCHE JARD	ROSSE CARDINAUX	D	A MOITIÉ LATIN
PLANQUES	C	C	H	E	S		AVANT SOUS TAMIS	N	O	U
PARIE	P	A	R	I	E	JALNISE		I	C	T
MAÏSE PAYÉ	R	E	M	U	N	E		R	E	E
LE GRECQUE	E		EMPIRE DISPARU	ABRI				G	I	T
ARTICLE SODIUM	C	OMME PAS UN	P	S	I	CANARD DE PETITE TAILLE		E	B	E
NA	N	ARTICLE ESPAGNOL	QUARTIER DE JANTES	N	T	BOIS DUR PRONOM		L	A	R
LE BOUT DE LA LANGUE	U	E	PROTÉE	C	A	M		E	L	E
ROMAINS CONNUS	C	L	LETTRES DE BABEL	A	B	E	PAS PRO	A	N	T
SU	S	POÈME LYRIQUE	P	P	L	NEZ		N	P	R
A L'ENVERS CHASSEUR GREC	N	O	I	R	O	CRACK LETTRES DE NADOR		A	S	L
ÉLIMÉE	D	R	A	I	N	S	SE REND SANS CONDITIO	A	M	E
USEE	U	S	E	E	D	R	E	S	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3					■					
4		■								
5			■						■	
6		■				■				
7			■							■
8						■				
9		■								
10			■						■	

HORIZONTELEMENT

- Il faut savoir l'accepter
- Prête un de ses organes - Eau d'Europe
- Est au courant - Dompnai
- Iridium - Elles font l'année
- Précis - Risquer
- Via - Pratique culturelle
- Personnel - Jérémias
- Attaches - Bilan
- Se rebellera (Se ...)
- Suit le titre - Souvent unique... - Nazis

VERTICALEMENT

- Sans-gêne
- Le soleil le fit chuter - Nickel
- Créance - Se font au labo - Forme d'en
- Barils - Prière de messe (... dei)
- Liant - Temps grec
- Rétabli - Renvoi
- Descendants de Jacob
- Renom
- Coterie - Lignée slave
- Extrême maigreux - Pile

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	B	I	L	L	A	R	D
2	H	U	E	E	S	■	E	R	I	E
3	A	R	A	L	■	C	T	M	■	L
4	M	A	L	■	A	R	T	E	R	E
5	B	L	I	S	T	E	R	■	U	T
6	R	■	S	E	R	V	E	U	S	E
7	A	V	A	L	E	E	■	T	E	R
8	N	A	I	S	■	E	R	E	■	E
9	L	I	T	■	U	S	U	E	L	■
10	E	N	■	O	N	■	A	S	E	R

Grilles de sudoku

Facile

		1	2	5			6	8
	5		7	3				
		7	4				2	
	1		7		8		6	
	4	8	1		6	3	9	
3	5		8				7	
	8			2	9			
			1	7		3		
6	7		9	3	1			

Moyen

				2		1		
	7	6		5				
	5			6	2	7	4	
	3	9	6	4				
8			2				1	
			1	3	8	6		
5	9	2	3				8	
			7		6	2		
4	2							

Difficile

5	7	1			8			
	4		3				6	
		7			3			
8		9			2			
6	9				4		7	
	5			4			3	
	2		9					
7			8			6		
	6		1		4	8		

Expert

	3	2		6				
	6	1					5	7
	7		8					
					5	9	1	
			3		1			
	1	3	2					
					8		9	
1	2					7	4	
				4		8	6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	1	8	2	3	5	6	4
2	3	5	9	4	6	8	7	1
4	6	8	5	7	1	2	3	9
3	1	4	2	8	5	6	9	7
5	2	9	6	1	7	4	8	3
6	8	7	3	9	4	1	2	5
8	5	3	4	6	9	7	1	2
7	4	2	1	3	8	9	5	6
1	9	6	7	5	2	3	4	8

Moyen

2	3	9	6	5	8	1	7	4
4	7	8	1	2	9	6	3	5
1	6	5	7	3	4	2	9	8
7	9	3	4	6	5	8	1	2
5	1	4	3	8	2	7	6	9
8	2	6	9	7	1	5	4	3
9	8	7	5	1	3	4	2	6
3	5	1	2	4	6	9	8	7
6	4	2	8	9	7	3	5	1

Difficile

3	5	2	4	9	6	8	1	7
8	9	1	5	3	7	4	6	2
6	4	7	1	8	2	3	9	5
2	7	9	3	6	5	1	4	8
1	6	5	7	4	8	9	2	3
4	8	3	2	1	9	7	5	6
5	3	4	6	7	1	2	8	9
9	1	6	8	2	3	5	7	4
7	2	8	9	5	4	6	3	1

Expert

2	1	8	4	7	9	5	6	3
6	5	9	3	2	8	7	4	1
7	3	4	6	5	1	8	9	2
9	4	7	2	3	5	6	1	8
5	6	1	9	8	7	3	2	4
3	8	2	1	6	4	9	5	7
4	9	6	8	1	3	2	7	5
8	2	5	7	4	6	1	3	9
1	7	3	5	9	2	4	8	6

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 5/BP/2020

Le 15 juillet 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de réservoirs équipés pour l'alimentation en eau potable de certains douars des communes relevant de Province de Settat (lot1)- Province de Settat
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **50.000,00 dh (cinquante Mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2.885.232,00 dh TTC (deux millions huit cent quatre vingt cinq mille deux cent trente deux dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer récapitulés leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A6	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4626/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chichaoua
Cercle Mejjat
Caidat Mzouda Zaouia Nahlia
Commune Mzouda

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
N°: 03/2020**

Le : 14/07/2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Mzouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Équipement des puits en plaques d'énergie solaires et leurs accessoires aux Douars SIDI BRAHIM LAMZOUZI, TIGAMMI OUMGHAR, TOURIT AIT LILHAR et IGHZER IZGAREN à la Commune Mzouda.

Le dossier d'appel d'offres peuvent être retirés au service technique de la commune de Mzouda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **20 000,00 DHS (Vingt Mille dh)**.
L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **547 200,00 DHS TTC (Cinq Cent Quarante Sept Mille Deux Cent dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les plis sont, au choix des concurrents :
- ✓ Soit déposer contre récapitulés leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune De Mzouda
- ✓ Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit par voie électronique a partir du portail du marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 - Les candidats au présent appel d'offre doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification de Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau désigne ci-après.
 - Le secteur d'activité concerné, la classe minimale et la qualification exigée sont :

N° A.O	Secteur	Qualifications exigées	Classe
03/2020	J	J3	4

✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4629/PA

Province de Fès
Ministère de l'Intérieur
Province de Fès-Meknes
Direction Provinciale à Fès

**Avis d'appel d'offres ouvert
(Séance publique)**

Le Mercredi 15/07/2020 à partir de 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale de l'AREF FES MEKNES à FES(12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix suivants :

N° d'Appel d'Offre	Objet	Estimation des coûts des Etudes en Dhs TTC	certificat de qualification et de classification
50/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de l'école Al Izharh située à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	50 000,00 Dhs (Cinquante Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
51/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de remplacement du préfabriqué à l'école Imam Moqsim située à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
52/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de l'école communautaire AinBida située à la commune rurale d'Ain Bida Et relevant de la direction provinciale à Fès	30 000,00 Dhs (Trente mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
53/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée collégial Al Houada 2 situé à la commune urbaine de zouagha Et relevant de la direction provinciale à Fès	60 000,00 Dhs (Soixante Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
54/2020	Contrôle technique et suivi des travaux d'extension Des lycées collégiaux: Ibn Achir situé à la commune urbaine de zouagha et MouadBroualabel située à la commune rurale d'Ouledzayeb et relevant de la direction provinciale à Fès	30 000,00 Dhs (Trente mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
55/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant FquihGhazi Al Houssini situé à la commune urbaine de sais Et relevant de la direction provinciale à Fès	80 000,00 Dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
56/2020	Contrôle technique et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires pour 10 écoles relevant de la direction provinciale à Fès	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Direction Provinciale à Fès, Bureau des constructions scolaires, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit les déposer contre récapitulés, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à Fès;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit remis sur le portail électronique des marchés public conformément à l'arrêté n 20-14 du 4/9/2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4du règlement de consultation.
- N.B :** Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.



Direction Provinciale à Fès : 12 Avenue Egypte V.N Fès Tél : 05 35 62 04 09 / 05 35 62 46 67 Fax : 05 35 62 46 67



N° 4627/PA

Province de Fès
Ministère de l'Intérieur
Province de Fès-Meknes
Direction Provinciale à Fès

**Avis d'appel d'offres ouvert
(Séance publique)**

Le Lundi 20/07/2020 à partir de 10h, Il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial du MENFP à Fès (12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix suivants :

N° d'Appel d'Offre	Objet	Estimation des coûts des Etudes en Dhs TTC	certificat de qualification et de classification
63/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de l'école Al Izharh située à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	80 000,00 Dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
64/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de remplacement du préfabriqué à l'école Imam Moqsim située à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	30 000,00 Dhs (Trente mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
65/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de l'école communautaire AinBida située à la commune rurale d'Ain Bida Et relevant de la direction provinciale à Fès	50 000,00 Dhs (Cinquante Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
66/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction du lycée collégial Al Houada 2 situé à la commune urbaine de zouagha Et relevant de la direction provinciale à Fès	100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
67/2020	Etudes techniques et suivi des travaux d'extension Des lycées collégiaux: Ibn Achir situé à la commune urbaine de zouagha et MouadBroualabel située à la commune rurale d'Ouledzayeb et relevant de la direction provinciale à Fès	40 000,00 Dhs (Quarante Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
68/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant FquihGhazi Al Houssini situé à la commune urbaine de sais Et relevant de la direction provinciale à Fès	120 000,00 Dhs (Cent Vingt Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16
69/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires pour 10 écoles relevant de la direction provinciale à Fès	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Direction Provinciale à Fès, Bureau des constructions scolaires, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit les déposer contre récapitulés, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à Fès;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit remis sur le portail électronique des marchés public conformément à l'arrêté n 20-14 du 4/9/2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.



Direction Provinciale à Fès : 12 Avenue Egypte V.N Fès Tél : 05 35 62 04 09 / 05 35 62 46 67 Fax : 05 35 62 46 67



N° 4628/PA

"MARKETING AL NOUR" SARL
I - Aux termes d'une décision collective des associés datée du 04/02/2020 de la société "MARKETING AL NOUR" SARL au CAPITAL DE 100.000 ,00 DHS dont le siège social est au "46, boulevard zerkoutni , 2eme étage, Appt 6 Casablanca ", il a été décidé ce qui suit :
1)- la dissolution anticipée de la société.
2)- l'acceptation de la démission de MR "MEHDI BENKHCHECHAN " de ses fonctions de gérant de la société.

3)- le Siege de liquidation est fixé au 46, boulevard zerkoutni ,2eme étage, appt6, Casablanca.
4) – la nomination de MR " ABDESSAMAD AR-RACH " et MR "ALAMI RAKALI " en tant que liquidateurs de la société.
II – le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce le 01/06/2020 sous le n°735144.
Le liquidateur
N° 4630/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
COMMUNE DE MOUL BERGUI
CAIDAT MOUL BERGUI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/2020
Le 16/07/2020 à 14heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à l'AMENAGEMENT DE 2.5 KM DES PISTES AU DOUAR OULED SOULEM EL GHABA COMMUNE

MOUL BERGUI Le dossier de d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marches de la commune de Moul Bergui, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000,00 Dhs (quatre mille Dhs)
Le Coût estimatif du projet du maître d'ouvrage est de : 191.998.49 Dhs

(cent quatre vingt et onze mille neuf cent quatre vingt dix huit dirhams 49 cts ttc)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marches de la Commune de Moul Bergui ou électroniquement.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.
N° 4631/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
AREF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A FES

Avis d'appel d'offre ouvert

Le Mardi 14/07/2020 à partir de 10 h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale de l'AREF FES MEKNES à FES (12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix suivants :

N°	OBJET	CAUTION PROVISoire	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS: EN DH (TTC)
46/2020	Achat de fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires et administratifs relevant de la direction Provinciale à Fès, en lot unique.	2 000 dhs (Deux mille dhs)	88 888.80 Quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit Dhs et quatre-vingts centimes
47/2020	Achat des produits d'Entretien et de réparation des bâtiments scolaires et administratifs relevant de la direction Provinciale à Fès, en lot unique.	4 000 dhs (Quatre mille dhs)	153 924.00 Cent cinquante-trois mille neuf cent vingt-quatre Dhs et zéro centimes
48/2020	Achat des fournitures d'enseignement pour les classes du préscolaires relevant de la direction provinciale de Fès en 3 lots :		
LOT 1	Achat des posters éducatifs	10 000 dhs (Dix mille dhs)	450 000.00 Quatre cent cinquante mille Dhs et zéro centimes
LOT 2	Achat des jouets éducatifs.	10 000 dhs (Dix mille dhs)	660 000.00 Six cent soixante mille Dhs et zéro centimes
LOT 3	Achat de matière et de fourniture scolaire:	10 000 dhs (Dix mille dhs)	689 520.00 Six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt Dhs et zéro centimes
49/2020	Préparation des repas collectifs au profit des élèves d'internats des Lycées Collégiaux, des lycées qualifiants, internat de l'Ecole Communautaire, Cantine Scolaires Collégiales, CRFR et CPGE relevant de la direction provinciale de l'AREF Fès- Meknès à FES en lot unique	20 000.00 Vingt mille DHS.	679 944.00 six cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quarante-quatre Dhs et zéro centimes

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires Administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à Fès;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

Direction Provinciale à Fès : 12 Avenue Egypte V.N Fes Tél : 05 35 62 04 09 / 05 35 62 46 67 Fax : 05 35 62 46 67

N° 4633/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
AREF FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A FES

Avis d'appel d'offres ouvert (Séance publique)

Le Vendredi 17/07/2020 à partir de 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale de l'AREF FES MEKNES à FES (12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix suivants :

N° d'Appel d'Offre	Objet	Estimation des coûts des Etudes en Dhs TTC	certificat de qualification et de classification
57/2020	Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux D'extension Des Ecoles Relevant De La Direction Provinciale à Fès -En 3 lots-	Lot N°1 (Ecole: Tabari et Bilal Bnou Rahab) 40 000.00 Dhs (Quarante Mille Dirhams) LOT N°: 2 (Sat.: Sabati, OuledHammou et Centre: Ouled Tayeb Soufla et Ouled Tayeb Centre) 80 000.00 Dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams) Lot N°:3 (Ecole: Al Wiam et Assoumou) 40 000.00 Dhs (Quarante Mille Dirhams)	Les attestations d'assurances couvrant l'activité du candidat en matière de contrôle technique
58/2020	Etudes techniques et suivi des travaux de construction des murs de clôture du lycée collégial. Ain Haroune et du lycée qualifiant Ibn Al Haïtam situé à la commune urbaine de méridiens et relevant de la direction provinciale à Fès-en 2 lots-	LOT N°:1 (LYCEE COLLEGIAl : Ain Haroun) 30 000.00 Dhs (Trente Mille Dirhams) LOT N°:2 (LYCEE QUALIFIANT: Ibn Al Haïtam) 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16
59/2020	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des lycées collégiaux relevant de la direction provinciale à Fès -en 4 lots-	LOT N°: 1 (Collège Ibn Ajroum) 30 000.00 Dhs (Trente Mille Dirhams) LOT N°: 2 (Collège: Abbas Bannani et Ibn Battouta) 60 000.00 Dhs (Soixante Mille Dirhams) LOT N°:3 (Collège: Abdeslam Sbai et Mohammed El Fassi) 50 000.00 Dhs (Cinquante Mille Dirhams) LOT N°: 4 (Collège: Med. Serghini et Lissane Eddine Ibn Al Khaïtib) 60 000.00 Dhs (Soixante Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16
60/2020	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des écoles relevant de la direction provinciale à Fès -en 3 lots-	LOT N°: 1 (Ecoles: Anas Bnou Malik, SultanMy. Ismail, AbiBakr Ibn OmarAllamtouni et AbiBakrSeddik) 120 000.00 Dhs (Cent Vingt Mille Dirhams) LOT N°: 2 (Ecoles: Abnae Al Jaich et Faïth Octobre) 55 000.00 Dhs (Cinquante Cinq Mille Dirhams) LOT N°: 3 (Sat. Mabrouka, Air Skatou et Ecole Ibn Kirane) 38 000.00 Dhs (Trente Huit Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16
61/2020	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux D'aménagement Des Lycées Qualifiants Relevant De La Direction Provinciale à Fès -En 3 Lots-	LOT N°: 1 (Lycée: My. Abesslam Ben Melchich et Ibn Baja) 60 000.00 Dhs (Soixante Mille Dirhams) LOT N°: 2 (Lycée: Ibn Khaloum et Allal Loudyi) 60 000.00 Dhs (Soixante Mille Dirhams) LOT N°: 3 (Lycée Al Quarouyine) 30 000.00 Dhs (Trente Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16
62/2020	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux D'extension Des Ecoles Relevant De La Direction Provinciale à Fès -En 3 Lots-	LOT N°: 1 (Ecole Tabari et Bilal Bnou Rahab) 40 000.00 Dhs (Quarante Mille Dirhams) LOT N°: 2 (Sat.: Sabati, OuledHammou et Centre: Ouled Tayeb Soufla et Ouled Tayeb Centre) 80 000.00 Dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams) LOT N°: 3 (Ecole: Al Wiam et Assoumou) 40 000.00 Dhs (Quarante Mille Dirhams)	Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16 Certificat d'agrément D14/D15/D16

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Direction Provinciale à Fès, Bureau des constructions scolaires, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à Fès;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit remis sur le portail électronique des marchés public conformément à l'arrêté n 20-14 du 4/9/2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

Direction Provinciale à Fès : 12 Avenue Egypte V.N Fes Tél : 05 35 62 04 09 / 05 35 62 46 67 Fax : 05 35 62 46 67

N° 4632/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° TE 23/2020/CFR
OUVERTURE DES PLIS REPORTEE LE 14 JUILLET 2020 à 14 heures

Le 14 juillet 2020 à 14 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le contrôle extérieur topographique des travaux de dédoublement de la RN.2 du PK.77+000 au PK98+500 en deux lots.

Lot 1 : Contrôle extérieur topographique des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 87+000. Province de Tétouan.
Lot 2 : Contrôle extérieur topographique des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 87+000 au PK 98+500. Province de Tétouan.

Le cautionnement provisoire est rectifié pour chaque lot à : Onze mille (11 000,00) dirhams.

L'estimation du maître d'ouvrage est rectifiée à :

-Lot 1: Sept cent quatre vingt douze mille (792 000.00) dirhams toutes taxes comprises.
-Lot 2: Sept cent quatre vingt douze mille (792 000.00) dirhams toutes taxes comprises.

Le reste est sans changement.

N° 4634/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°
TE 29/2020/CFR
OUVERTURE DES PLIS REPORTEE LE 14 JUILLET 2020 à 11 heures

Le 14 juillet 2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des travaux de dédoublement de la RN.2 du PK.77+000 au PK98+500 en deux lots.

Lot 1 : Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 87+000 sur 10 km. Province de Tétouan.
Lot 2 : Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 87+000 au PK 98+500 sur 11,5 km. Province de Tétouan.

Le cautionnement provisoire est rectifié pour chaque lot à : Cinquante deux mille (52 000,00) dirhams.

L'estimation du maître d'ouvrage est rectifiée à :

-Lot 1: Trois millions quatre cent soixante dix mille quatre cent (3 470 400.00) dirhams toutes taxes comprises.
-Lot 2: Trois millions quatre cent soixante dix mille quatre cent (3 470 400.00) dirhams toutes taxes comprises.

Le reste est sans changement.

N° 4637/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL- KHENIFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH BEN SALAH

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N° 04/2020

Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que la séance d'ouverture des plis relative à l'AOO N°04/2020 concernant les TRAVAUX DECONSTRUCTION DE MARCHES COUVERTS « 2^{ème} tranche » POUR LE RECASEMENT DES MARCHANDS AMBULANTS A FKIH BEN SALAH, prévue le 25/06/2020 à 11h est reportée à la date du 07/07/2020 à la même heure, les autres informations restent sans changements

N° 4638/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TE 27/2020/CFR
OUVERTURE DES PLIS REPORTEE LE 14 JUILLET 2020 A 12 HEURES

Le 14 juillet 2020 à 12 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le contrôle des travaux de dédoublement de la RN.2 du PK.77+000 au PK98+500 en deux lots.

Lot 1 : Contrôle des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 87+000 sur 10 km. Province de Tétouan.

Le reste est sans changement.

N° 4635/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TE 28/2020/CFR
OUVERTURE DES PLIS REPORTEE LE 14 JUILLET 2020 A 13 HEURES

Le 14 juillet 2020 à 13 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le contrôle des travaux de dédoublement de la RN.2 du PK.77+000 au PK98+500 en deux lots.

Lot 2 : Contrôle des travaux de dédoublement de la RN2 du PK 87+000 au PK 98+500 sur 11,5 km. Province de Tétouan.

Le reste est sans changement.

N° 4636/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الرحامنة
دائرة الرحامنة
قيادة بوشان
جماعة الثرابية لايت الطالب

إعلان

يعلن رئيس الجماعة القروية لايت الطالب أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية وذلك يوم 2020/07/26 ابتداء من الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة لفائدة المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة ايت الطالب المنتسبين إلى ميزانيتها والمرتبين في سلم الأجر 6، والمتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان. وتحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود منصب واحد من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية بجماعة ايت الطالب. و يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين و آخر شفوي و يشمل كل منهم على المواد التالية:

* اختبار كتابي عام يتعلق بموضوع دا طابع عام (المدة: 2 ساعتين, المعامل: 2)
* اختبار كتابي خاص يتعلق بموضوع أو أسئلة مرتبطة بالمهام التي كان يزاولها المرشح (المدة: 3 ساعات, المعامل: 3)
* اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع و قضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها (المدة: 15 إلى 30 دقيقة, المعامل: 3)
فعلى الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يتقدموا شخصيا لدى مصلحة الموظفين قبل يوم: 2020/07/13. وهو آخر اجل لايداع طلبات ترشيحهم .

N° 4639/PA

Société de Gestion – Etudes - Fiscalité & comptabilité «SOGEFECO»
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
« MODROMA » S.A.R.L
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 05 juin 2020, il a été établi le procès verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
• DENOMINATION La société a pour dénomination : « MODROMA » S.A.R.L
• DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ L'assemblée générale décidée à l'unanimité la dissolution de la société.
• NOMINATION DU LIQUIDATEUR Madame DAHDAH KHADIJA est nommée comme liquidatrice de ladite société
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès Le 16 juin 2020 sous N° 1352/2020 R.C : 56233.
N° 4640/PA

«NEPTUNE TRADING TECHNOLOGY» Sarl
Siège social : 361, OPERATION AL MOSTAKBAL GH 41 ETG 4 APPT 20 - Casablanca.
Modification
Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le : 24/12/2019, les associés de la société «NEPTUNE TRADING TECHNOLOGY» Sarl a décidés :
• Ratification de cessions de parts sociales comme suit :
Mr. ABDELHAKIM MAAZI : ... 1000 parts
• d'accepter la démission de monsieur YOUSSEF EL ATLASSI de ses fonctions de gérant de la société
• Nomination de nouveau gérant et associé unique de la société monsieur ABDELHAIM MAAZI .
• Transformation de la forme juridique de la société en Société à responsabilité limitée d'associé unique.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en sous le numéro 726326. Pour mention et avis.
N° 4641/PA

« KHATIRI AISSAM » SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL DE 90.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: N°735 1ER ETAGE HAY 20 AOUT TAOURIRT CONSTITUTION
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/11/2019, il a été institué une société à responsabilité limitée, associés unique présentant les caractéristiques suivantes :
• Dénomination Sociale : «

KHATIRI AISSAM »SARL AU.
• Forme : Société à Responsabilité Limitée. Associé unique
- Objet : La société a pour objet : - AUTO ECOLE
Siège social : N°735 1ER ETAGE HAY 20 AOUT TAOURIRT
• Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à Compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
• Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 90 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 900,00 Dirhams chacune.
• La gérance : Les associés nomment comme gérant unique Monsieur KHATIRI AISSAM pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
II)- La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Taourirt le : 02-12-2019 sous le numéro de : 1077
N° 4642/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Education et de la Formation Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 5/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 10 heures 45 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude géotechnique et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi, commune Ain Defali et lycée 20Aout Dar Gueddari province de Sidi Kacem, en lot unique.
Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 4643/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Education et de la Formation Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 11 heures 45 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude technique et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi, commune Ain Defali et lycée 20Aout Dar Gueddari province de Sidi Kacem, en lot unique.
Coût estimatif en Dhs TTC : 48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars

2013 relatif aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 4644/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale de l'Education et de la Formation Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 12 heures 45 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Contrôle technique et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi, commune Ain Defali et lycée 20Aout Dar Gueddari province de Sidi Kacem, en lot unique.
Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés

de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 4645/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Education et de la Formation Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
SEANCE - PUBLIQUE

Le 14 Juillet 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour objet :

consultation architecturale N°	Objet	Estimation du coût Des travaux En Dirhams HT	Heure
1/ARCE/DPSK/2020	Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'école communautaire Inbiat, commune Moulay Abdelkader, province de Sidi Kacem en lot unique.	4 720 000,00 Dhs Hors Taxes (quatre million sept cent vingt mille Dirhams 00 Cts Hors Taxes)	14H:30
2/ARCE/DPSK/2020	Etude architecturale et suivi des travaux de construction de 15 salles de classes dans 9 établissements scolaires primaires relevant des communes de Rnaila, Houzafate, Sefsaf, Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Sidi Mohamed Chelhi, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	2700000,00 Dhs Hors Taxes (deux millions sept cent mille Dirhams 00 Cts Hors Taxes)	14H:45
3/ARCE/DPSK/2020	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du collège Zaytouna, commune Mrabin, province de Sidi Kacem, en lot unique.	1500000,00 Dhs Hors Taxes. (Un Million cinq cent mille dirhams 00 cts hors taxes).	15H:00
4/ARCE/DPSK/2020	Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi, commune Ain Defali et lycée 20Aout Dar Gueddari province de Sidi Kacem, en lot unique.	1860000,00 Dhs Hors Taxes. (Un Million huit cent soixante Mille dirhams 00 cts hors taxes).	15H:15
5/ARCE/DPSK/2020	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du lycée Ibn Zohr, commune Dar Aslouji, province de Sidi Kacem en lot unique.	10.000.000,00 Dhs Hors Taxes (Dix millions Dirhams 00 cts H.T)	15H:30

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit déposer contre récépissé, à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux articles : 5,6 et 10 du Règlement de la consultation.

N° 4646/PA

ACHAA LACEN
Comptable agréé
Gsm : 0661.175.619
FIN DE LOCATION DE
GERANCE D'UN FONDS
DE COMMERCE

Un contrat de location de gérance ayant été signé le 15/02/2018 enregistré à Marrakech le 28/02/2018 sous les mentions suivantes : RE : 3157, OR : 3264/2018
• STE JOUR DE FETES SARL, inscrite au registre de commerce de Marrakech avec le numéro 29751, sise à : Magasin N°16 Imm N°6, Rue des vieux Marrakchis Gueliz, représentée par son gérant Mr. MOHAMÉD ASSA de nationalité marocain titulaire de la CIN N°1194124.

A décider de résilier le contrat de gérance du fonds de commerce ayant comme activité Marchand de vêtements linge en détail qui se trouve à Magasin N°16 Imm N°6, Rue des vieux Marrakchis Gueliz MARRAKECH, et qui avait été consenti à partir du 16/02/2018 à :
• STE MARIE LAURA ALBERTINE SARL inscrite au registre de commerce de Marrakech sous le numéro 86383 représentée par sa gérante Mme. ALEXANDRE FREDERIQUE, Né le 05 Novembre 1967, Titulaire de carte de séjour N° 6512361Y. La résiliation prend effet à partir du 01/03/2020.
Pour mention et avis

N° 4647/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE HAKELOU EXPORT TRAD SARL (A.U)
Objet : -Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.
-Tenant un bazar d'articles électroménager.
Gérance :
1- Mr. ABDELHAKIM EL OUAAMARI, Né le 01/01/1980, CIN N° R261732 Demeurant à Diar Arrid Bloc C7 N° 2 Nador
2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr.ABDELHAKIM ELOUAMARI ... 1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: El Khandak El Malah Hay Rabia Imzouren Al-Hoceima
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 17/06/2020 sous le n°3019

N° 4648/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43
Sté FACADE PLUS
SARL A.U
Au capital de
500 000.00 dhs

Siège social : SAADA RUE 7
N°5, ETG 2 N°4, SIDI BEROUSSE, CASABLANCA
Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 24/03//2020, il a été décidé ce qui suit :
- Transfert du siège social à l'adresse suivante : 14 RUE OUED FES AGDAL - RABAT.
- Modification statutaire corrélatrice.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 12/06/2020 sous numéro 735720.

N° 4649/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél. :0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43
AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/06/2020, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : HOTELLE FABERGE S.A.R.L
- Objet : HEBERGEMENT ET RESTAURATION,
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribuées à :

• Mr Youssef ATTARI : 500 parts sociales
• Mr Ahmed CHAMCHAM : 500 parts sociales
- Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr Youssef ATTARI pour une durée indéterminée,
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce :
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 17/06/2020 sous n°736019 (RC N°461889)

N° 4650/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél. :0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43
AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/04/2020, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : LES BAINS DE MALAK S.A.R.L A.U
- Objet : EXPLOITATION DE BAINS ET DOUCHES
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) di-

visé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribués à Mme Amina JALDA,
- Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.

- Gérance : La société est gérée et administrée par Mme Amina JALDA pour une durée indéterminée,
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce :
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/06/2020 sous N°735682 avec immatriculation au Registre de Commerce sous N°461577.

N° 4651/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Sidi Moussa
El Hamri
Commune Eddir
Avis d'appel d'offres
ouvert N° 1/2020

Le jeudi 16 juillet 2020 à 10h00, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Eddir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux d'alimentation en eau potable des douars de : Aït Hammou Bella, Aït Lachgar, Aït Bouyahia, El Mahssar, Aït Malik et Tassakht.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de M. le président de la commune Eddir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (17.597,85 DHS) Dix sept mille cinq cent quatre vingt dix sept dirhams, 85 Cts.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : (703.914,00 DHS) Sept cent trois mille neuf cent quatorze dirhams, 00 Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le Vendredi 3 juillet 2020 à 10 heures.

Les concurrents peuvent :
- soit traiter électroniquement leur dossier sur le portail des marchés publics ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de M. le président de la commune Eddir ;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règle-

ment de consultation.
N° 4652/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA
MOSQUEE
HASSAN II
DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
PUBLIC

N°13/2020/AAT
Le Jeudi 16 Juillet 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture et la livraison de la matière d'œuvre de la filière « bois sculpté » de l'Académie des Arts Traditionnels de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Cinq Cents (3.500,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation de la prestation est : Deux Cent Mille (200.000,00 DH) Dirhams
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 4653/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Beni-Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° 17/PRDTS-INDH
/2020

Le 15/07/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à :

ETUDE ET SUIVI DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE TIZI N'ISLY, FOUO OUDI ET DIR EL KSIBA RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL PRDTS -SECTEUR EAU POTABLE - VOLET INDH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 240.000,00 dhs (Deux Cent Quarante Mille Dirhams).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349, précité ;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni-Mellal (D.B.M/SM).

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité: D5 ET D17.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 4654/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Beni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 18/PRDTS-INDH
/2020

Le 15/07/2020 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : REALISATION DE FORAGES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE, TIZI N'ISLY, FOUO OUDI ET DIR EL KSIBA RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL PRDTS -SECTEUR EAU POTABLE - VOLET INDH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 850.320,00 « Huit Cent Cinquante Mille Trois Cent Vingt Dirhams »

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni-Mellal (D.B.M/SM).

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 4655/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 850.320,00 « Huit Cent Cinquante Mille Trois Cent Vingt Dirhams »

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni-Mellal (D.B.M/SM).

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 4655/PA